

1050

ASSOCIATION FRANÇAISE
DES VOLONTAIRES DU PROGRÈS

RAPPORT D'ACTIVITE
de la DELEGATION du RWANDA
ANNEE 1972

B. P. 2 - MONTLHERY
91. 310 - FRANCE

B. P. 44 - KIGALI
RWANDA

T A B L E D E S M A T I E R E S

PREAMBULE	1 à 3
TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES INTERVENTIONS DE L'A.F.V.P.	4
ANALYSE DES ACTIVITES DE CHAQUE EQUIPE EN :	
- <u>PREFECTURE DE YIGALI</u>	
VP.G. RUTONGO	5
- <u>PREFECTURE DE GITARAMA</u>	
VP.G. CRAFAG GITARAMA	6 à 11
GITARAMA "PETITS MARAIS"	12 à 13
- <u>PREFECTURE DE BUTARE</u>	
VP.G. GAKOMA	14
VP.G. BUSORO	15 à 18
VP.G. BUSORO	19
VP.G. GISHAMVU	20 à 24
VP.G. KIGEMBE	25 à 31
VP.G. MBAZI	32 à 34
VP.G. BUTARE (MIGINA)	35 à 39
- <u>PREFECTURE DE RUHENGERI</u>	
VP.F. RUHENGERI Secteur médical	40 à 43
VP.F. NYAKINAMA	44
VP.G. RUHENGERI (pyrèthre)	45
VP.G. NYAMUGALI-KIRULI	46 à 59
VP.F. NYAMUGALI-KIGEYO	60 à 64
- <u>PREFECTURE DE GISENYI</u>	
VP.G. PFUNDA-SEBEYA	65
- <u>PREFECTURE DE EYUMBA</u>	
VP.G. RUGEZI	66 à 67
- ETAT DES EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 1972	68 à 69
- CARTE GEOGRAPHIQUE SITUANT LES 17 IMPLANTATIONS VP.....	70

oo

o

oo

o

" BAGABIRA YOSE, ITUZI IRIZERA N'IRIZARUMBA "

Sarcle tous les sorghos, tu ne sais celui qui
mûrira et celui qui restera stérile.

Proverbe rwandais qui exprime la nécessité
pour l'homme de travailler, de ne pas compter
sur la seule Providence.

R A P P O R T D ' A C T I V I T E

d e l a D E L E G A T I O N A . F . V . P . D U R W A N D A

1 9 7 2

J'ai parlé aussi du "développement
communautaire". Le terme paraît assez nouveau pour
certains. Il résume le complexe des activités
déployées pour réaliser la participation active
des masses et la coopération des communautés
diverses. C'est le système des divers procédés
par lesquels les efforts de la population sont
suscités, orientés et unis à ceux du Gouvernement
en vue d'améliorer les conditions de vie maté-
rielles et culturelles des différentes communautés,
et par lesquels aussi ces différentes communautés
sont intégrées et collaborent dans l'effort na-
tional pour le progrès démocratique et harmonieux
du Pays.

Il s'agit en un mot d'un effort
d'incorporation volontaire des individus et des
groupes qui ont été mis à même de donner leur
rendement maximum, à la transformation sociale
vers un mieux être général et principalement celui
des couches les moins favorisées.

(Président G.Kayibanda - Session 10/1/66)

- P R E A M B U L E -

A peine en quatre années de présence au Rwanda, la démonstration de l'efficacité des VOLONTAIRES FRANÇAIS dans la participation à des programmes de développement gouvernementaux est faite. Pour s'en convaincre, il suffit de citer les exemples de réussite dans les domaines suivants :

A/ - Domaine rural

- Construction de l'usine à thé de la PFUNDA-SEBEYA.
- Participation au fonctionnement du garage de la Coopérative ASPY (Opération pyrèthre) à RUHENGERI.
- Animation-vulgarisation à GAKOMA (Paysannats du Mayaga)
- Aide au lancement de la Coopérative "COVEPABU" à BUTARE.
- Participation au projet pilote du marais RUGEZI.
- Développement de la pisciculture à partir du C.A.P. de KIGEMBE.
- Opération "Petits Marais" en préfecture de GITARAMA.

B/ - Domaine Médico-Social

- Secteur médical de la préfecture de RUHENGERI.
- Centre médico-social de NYAKINAMA.
- Dispensaire de NYAMUGALI (RUHENGERI) et BUSORO (MAYAGA)

C/ - Domaine de la Formation Ruralo-Artisanale

- C.E.F.A.R. de RUTONGO.
- C.R.A.F.A.G. de GITARAMA.
- Lancement de la Coopérative des Forgerons de GISHAMVU.

Pour nous, Volontaires Français du Progrès, c'est là un constat qui nous encourage et qui fait que nous demeurons plus que jamais confiants en l'avenir, décidés, en hommes responsables, à tout mettre en oeuvre pour réussir pleinement auprès des populations qui constituent par excellence nos "véritables structures d'accueil".

.../

D'autre part, au regard de l'opération qui se déroule depuis le mois de novembre 1969 en Commune de NYAMUGALI, et encouragée par les résultats obtenus dans ce que l'on peut appeler sans ambages "le Développement Communal Global et Intégré", l'Association est, et avec elle tous ceux qui pensent que pour être authentique, le développement doit être intégral, c'est à dire qu'il doit promouvoir tout homme et tout l'homme, convaincue que l'extension de son action doit particulièrement être orientée dans ce sens.

Ce type d'opération que l'on pourrait qualifier de plus typiquement volontaire favorise les réalisations qui "accrochent" l'intérêt des populations concernées, même si là encore trop de théoriciens pensent que les microréalisations sont sans grand avenir alors qu'il est possible de constater de multiples réussites dans de nombreux domaines.

Manifestement nombreuses sont les communes qui se montrent favorables et réclament ce genre d'intervention qui permet d'arriver assez promptement à déclencher des activités à la portée des paysans, permettant ainsi de décupler le revenu monétaire dans la région considérée : culture maraîchère, petit élevage, transports, petites industries, minoteries, artisanat d'art et artisanat utilitaire.

Encore faut-il que la participation de Volontaires à ces opérations soit bien comprise, dans le sens d'un renforcement de l'encadrement local et non pas comme une substitution à celui-ci, autrement dit : un volontaire égale un animateur communal, à former ou à perfectionner, ou tout simplement un homologue mis au service de la commune ou de tel projet par la fonction publique.

Doté de moyens jugés encore trop insuffisants mais qui permettent au moins d'assurer une bonne logistique, le VP. est un élément disponible qui permet à tous ceux qui ont bien compris les conditions particulières de sa mission d'embrayer plus rapidement et plus efficacement dans le développement.

.../

"Nouveau Citoyen" de la Commune, il doit être intégré à l'équipe de responsables du développement communal qui trouve en lui un précieux collaborateur. Il peut en effet aider à exécuter l'étude technique et financière d'un projet, en établir son programme, à rechercher le financement nécessaire à sa réalisation auprès :

- soit du Gouvernement local
- soit d'organismes divers (CARITAS, BED, OXFAM, COMITES de VILLES JUMELEES etc...)
- soit du FONDS D'AIDE et de COOPERATION FRANCAIS
- soit même directement de l'Association.

Par ailleurs, il s'efforcera toujours, en étroite collaboration avec tous ceux qui se sentent responsables de l'épanouissement des différentes communautés, de réaliser la participation active des masses dans toutes les activités à caractère communautaire.

Il est bien évident que la présence de plusieurs volontaires dans une commune ne peut modifier du jour au lendemain la physionomie de celle-ci ni en changer son économie, les volontaires apparaissent néanmoins très utiles car ils répondent assez bien aux besoins des communes Rwandaises, le nombre de demandes d'interventions nouvelles en fournit d'ailleurs la preuve.

On voudra bien trouver ci-après une description succincte des opérations en cours qui permettront au lecteur de mieux situer l'activité et l'environnement de l'action de chacun des volontaires en poste au Rwanda à la date du 31 décembre 1972.

o
oo oo
o

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES INTERVENTIONS DE L'A.F.V.P.

EN REPUBLIQUE RWANDAISE

LA CONVENTION relative aux conditions générales d'emploi des Volontaires du Progrès, signée entre le RWANDA et la FRANCE à KIGALI le 24 avril 1969, a été confirmée et ratifiée par l'Arrêté présidentiel n°168/12 du 12 juin 1970.

LE DELEGUE de l'A.F.V.P. pour la République Rwandaise est arrivé à KIGALI, le 22 mars 1969 et a été installé le 19 avril, avenue Paul VI, dans un logement mis à sa disposition par le Gouvernement Rwandais.

<u>IMPLANTATIONS</u>	<u>DATE D'OUVERTURE</u>
1 - GITARAMA C.E.A.F.A.G.	23 mars 1969
2 - PFUNDA-SEBEYA - THEICULTURE	1 août 1969
3 - RUMENGERI VP.F. SECTEUR MEDICAL	30 octobre 1969
4 - NYAMUGALI-KIRULI DEVELOPPEMENT COMMUNAL	26 novembre 1969
5 - GAKOMA - PAYSANRATS du MAYAGA	5 décembre 1969
6 - GISHAMVU - DEVELOPPEMENT COMMUNAL	7 janvier 1970
7 - BUSORO VP.F. - MEDICO-SOCIAL	27 janvier 1970
8 - BUSORO VP.F. - PAYSANRATS MAYAGA	1 février 1970
9 - NYAKINAMA VP.F. - MEDICO-SOCIAL	14 mai 1970
10 - KIGEMBE - PISCICULTURE - DEVELOPPEMENT COMMUNAL	27 mai 1970
11 - BUTONGO C.E.R.A.R.	5 octobre 1970
12 - MBAZI - DEVELOPPEMENT COMMUNAL	13 novembre 1970
13 - RUMENGERI - PYRETHRE	6 mai 1971
14 - GITARAMA - PETITS MARAIS	24 juillet 1971
15 - RUGEZI - "GRANDS MARAIS" SCET INTERNATIONALE	18 juin 1972
16 - MIGINI GISHAMVU-BUTARE	15 août 1972
17 - NYAMUGALI-KIGEYO VP.F. - MEDICO-SOCIAL	29 février 1972

9

oo

oo

o

- EQUIPE V.P.G. DE BUTONGO -
(Préfecture de Kigali)

IMPLANTATION : Concession de la Paroisse de BUTONGO

OBJECTIF : Centre d'Education Rurale et Artisanale du Rwanda (C.E.R.A.R.)
pilote de BUTONGO.

Il s'agit d'un établissement d'enseignement post-primaire, destiné à donner aux garçons parvenus à la fin de leur scolarité primaire, à la fois un complément d'instruction générale, une initiation aux techniques rurales modernes, une formation artisanale polyvalente ainsi qu'une formation civique pratique fondée sur les principes de la dynamique des groupes.

DATE D'OUVERTURE : 5 octobre 1970

MAITRE DE L'OEUVRE : Sous l'égide du Ministère de l'Education Nationale
Mission des Pères Blancs de BUTONGO (Père L. VERHEMERSCH).

VOLONTAIRES EN PLACE, DEVELOPPEMENT :

1°) EBELIN Christian, né le 6 septembre 1950, originaire de la Drome, menuisier-ébéniste, arrivé au Rwanda le 11 septembre 1971.

Chargé de la formation pratique et théorique des élèves dans deux disciplines : menuiserie et forge.

2°) MAVET Philippe, né le 1er septembre 1945, originaire du Nord, carreleur et maçon, arrivé au Rwanda le 10 novembre 1972.

3°) LECLAINCHE Jacques, né le 16 septembre 1950, originaire du Morbihan, maçon, arrivé le 19 août 1972.

Ces volontaires dirigent plusieurs chantiers de construction dont le Centre Culturel (financement FAC) ainsi que les travaux d'aménagement et de réfection des écoles de collines.

4°) WARINGUEZ Patrick, né le 11 décembre 1950, originaire des Hauts de Seine, technicien agricole, arrivé au Rwanda le 11 novembre 1971.

Chargé de la formation pratique et théorique des élèves dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage.

o

oo

oo

o

- EQUIPE VP.G. - C.R.A.F.A.G. - GITARAMA -

IMPLANTATION : Sur la Concession du Centre Rural Artisanal et de Formation Agricole de GITARAMA (C.R.A.F.A.G.)

MAITRE DE L'OEUVRE : Les Volontaires sont placés sous la direction de l'Université Radiophonique de GITARAMA (URG) de laquelle ils reçoivent leurs instructions.

VOLONTAIRES EN PLACE :

1°) BROSSEAU Joseph, né le 11 novembre 1931, originaire des Deux-Sèvres agriculteur, arrivé en 2ème contrat au Rwanda le 19 août 1972, après un premier séjour au même poste du 1er août 1970 au 26 mai 1972. Ce Volontaire est tout à fait indiqué pour la conduite de tous les travaux agricoles des 14 hectares déjà aménagés, dont 8 cultivables sur le marais et 2 sur la colline.

Dans le même temps, cet agriculteur est chargé d'enseigner la partie théorique de l'agriculture. Il est aidé dans son travail par 2 moniteurs rwandais qu'il forme sur le plan théorique, pratique et pédagogique. Il est également responsable d'une équipe d'ouvriers agricoles qui assure les travaux trop pénibles pour les élèves.

2°) VORILLON Luc, né le 9 octobre 1950, originaire de la Gironde, menuisier, arrivé au Rwanda le 17 octobre 1972.

Ce menuisier assure l'apprentissage du travail du bois, surtout la menuiserie usuelle. De plus, ses connaissances en charpenterie et en maçonnerie lui permettent de dispenser les notions artisanales nécessaires aux jeunes agriculteurs polyvalents afin que ceux-ci soient en mesure d'améliorer à la sortie du CEAMAC, leur matériel de travail leur condition d'habitat, etc....

3°) BIREN Jean-Paul, né le 23 juin 1950, originaire de l'Alsace, breveté technicien supérieur agricole en production animale, arrivé au Rwanda le 8 décembre 1972.

Outre les cours théoriques et pratiques que ce technicien de l'élevage est chargé de dispenser aux élèves, le VP. doit s'occuper d'un élevage de bovins (vaches, taureaux, veaux) d'un élevage à taille familiale (poules et lapins,) et d'un rucher modèle de 5 ruches.

Il est secondé par un moniteur rwandais qu'il doit en même temps perfectionner.

Une semaine par mois les élèves de 3ème année restent chez eux pour y réaliser un travail déjà étudié au Centre : c'est ce Volontaire qui anime et vérifie cette action menée en colline.

4°) VP. ATTENDU : Il s'agit d'un artisan polyvalent qui sera chargé de donner des cours théoriques et pratiques dans le domaine de la forge, petite mécanique, électricité, etc....

DEVELOPPEMENT

L'intervention des Volontaires Français du Progrès date du 23 mars 1969. Depuis cette date les VP. ont apporté leur concours aux activités de cet établissement tout en réalisant simultanément et en régie, sur financement du Fonds d'Aide et de Coopération Français, les travaux de constructions du C.E.A.F.A.G., à savoir :

- 10 logements d'élèves
- 4 bâtiments servant de salle de classe et d'ateliers
- 1 pavillon sanitaire
- 1 bloc cuisine et réfectoire
- 1 bâtiment administratif
- 1 logement pour les cadres enseignants (VP)

Devant les résultats remarquables obtenus par l'U.R.G., particulièrement dans le domaine de l'audio-visuel, mais aussi en tout ce qui concerne le CRAFAG, la Communauté Economique Européenne d'une part, et la République Rwandaise d'autre part, ont décidé, en date du 26 juillet 1971, de contribuer à cette opération sur les ressources du Fonds Européen de Développement, par une subvention d'un montant global de 24.527.800 Francs Rwandais.

Le contrat d'assistance technique n°920 a été notifié à l'AFVP le 16 décembre 1972 et la réalisation du programme du CRAFAG, entre dans le cadre de la Convention de Financement n°1046/RW dont voici un extrait :

I. - DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à assurer la formation de 90 ressortissants rwandais devant suivre un enseignement dans le domaine de l'agriculture, de l'artisanat et de l'habitat.

.../

2. Conception du programme de formation

2.1. Le contenu du programme

Le cycle normal de formation comprendra un enseignement général, technique et pratique.

2.1.1. L'enseignement général comprendra des matières obligatoires (français, mathématiques, sciences, enseignement civique, kinyarwanda, informations économiques liées à l'agriculture et à l'artisanat) et des matières à option (p.ex. histoire, géographie rwandaise et africaine, etc...)

2.1.2. L'enseignement technique et pratique comprendra des cours théoriques et des travaux sur le terrain en matière d'agriculture et d'élevage ainsi que des travaux dans les ateliers en matière de menuiserie, maçonnerie et mécanique.

2.2. Les méthodes d'enseignement

La formation sera dispensée notamment à l'aide de deux méthodes :

- l'enseignement du type scolaire : formation pratique par un instructeur dans une salle de cours
- l'enseignement par démonstration : formation pratique dans les ateliers pour l'artisanat et dans les champs pour l'agriculture et l'élevage.

Des moyens audio-visuels comme des séries de diapositives éducatives et des films seront également employés.

La méthode d'organisation de la formation est celle de l'enseignement théorique et pratique continu. Tous les élèves (30 pour chacune des 3 classes) seront formés à plein temps.

2.3. Le recrutement des élèves

Les élèves du CRAFAG seront pris de préférence parmi ceux qui ont suivi le cycle d'études primaires par l'intermédiaire de moyens audio-visuels.

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- la moyenne d'âge est de 14 à 16 ans

- l'intérêt que l'élève a pour les questions agricoles ou artisanales, l'intérêt ou l'aptitude pourront déjà être constatés lors des études primaires dans les centres audio-visuels de l'URG où les élèves remplissent déjà certains travaux agricoles;
- le niveau : une sélection des élèves sera effectuée d'une part en fonction des résultats obtenus au cours de leurs études antérieures et d'autre part après passage d'un test dénotant des aptitudes certaines;
- l'accord des parents à l'entrée de l'élève au centre est une condition importante pour la réussite non pas de l'élève au Centre, mais de son implantation sur la colline.

Cet accord devra porter sur l'adhésion des parents à l'entrée de l'élève au Centre et sur l'octroi à l'élève d'un lopin de terre sur lequel il pourra expérimenter ses nouvelles connaissances lors des périodes de congé.

II. - MOYENS MIS A LA DISPOSITION

Pour assurer la bonne marche du programme de formation qui se déroulera dans le Centre existant à GITARAMA, le personnel suivant est prévu :

- 4 volontaires européens de formation agricole ou technique, financés sur le projet,
- 6 instructeurs rwandais, enseignants de l'Institut Pédagogique National et professeurs d'enseignement agricole issus par exemple du Centre de Formation de Vulgarisation Agricole de KBAZI ou de la Section Technique Agricole de BUTARE ou de l'Ecole d'Agriculture de KIBUYE, ils sont financés sur le projet,
- 2 secrétaires locales, dont une sera financée sur le projet et l'autre par le Gouvernement, et du personnel local,
- personnel enseignant part time financé sur le projet.

.../

III. EXECUTION DU PROGRAMME

La formation se fera par trois classes de 30 élèves. Les trois années de formation comprendront une progression dans les trois directions essentielles de l'éducation agricole et artisanale : enseignement général, enseignement des techniques agricoles et artisanales, initiation à la vie communautaire.

Durant les deux premières années, la part sera à peu près égale entre l'enseignement général et l'enseignement des techniques agricoles et artisanales. En troisième année, l'enseignement général représentera à peu près un quart des activités.

Par ailleurs, pour former les élèves à la diffusion des connaissances acquises, il paraît indispensable de concevoir la troisième année, du point de vue de l'enseignement des techniques ruralo-artisanales, comme un enseignement mutuel. Les élèves de la troisième année pourront ainsi servir de moniteurs à leurs cadets de la première et de la deuxième année aussi bien pour les travaux d'application en culture et élevage que pour les travaux pratiques d'atelier et également pour toutes les activités socio-éducatives.

La sélection des élèves s'opère avec l'accord des Autorités communales et les parents, auxquels le but de l'opération a été longuement expliqué et qui s'engagent à fournir aux jeunes agriculteurs toute l'aide nécessaire - mise à disposition de terres par exemple pour leur installation. La préférence sera donnée aux jeunes gens qui s'installeront dans le Mayaga, zone d'action du F.E.D. Par ailleurs, un système de prime sera instauré qui permettra aux jeunes gens de disposer d'un petit capital destiné à l'achat de petit bétail, outillage, matériaux, etc... Le Gouvernement a, par ailleurs, l'intention d'encourager la création de petites coopératives groupant ces jeunes gens une fois installés, notamment par l'octroi de prêts.

Les élèves seront logés et nourris au Centre. Une salle de détente et de loisirs permettra aux élèves d'y venir le soir et on y trouvera des revues, une bibliothèque et une discothèque.

Le Centre dispose également de trois ateliers (un de menuiserie, un de mécanique et un de maçonnerie) et trois salles de cours équipées pour l'utilisation des moyens audio-visuels.

.../.

Les hangars serviront à protéger les matériaux travaillés (bois, ciment) de la pluie ainsi que d'entrepôt pour les outils agricoles. Le four à briques sera construit par les élèves eux-mêmes.

Les maisons des instructeurs sont séparées des maisons d'habitation des élèves.

IV. SOURCE DE FINANCEMENT

3ième FED par aide non remboursable.

V. ANALYSE DU COUT DU PROJET

L'engagement financier du FED est fixé à 24.527.800 francs rwandais, dont la répartition est estimée comme suit :

1. Personnel (expatrié - local - part time)	10.578.000 F.Rw.
2. Subsistance des élèves - entretien et primes pour achat petit matériel	9.720.000 F.Rw.
3. Matériel (didactique - de bureau - roulant)	2.000.000 F.Rw.
4. Provision pour fluctuation de prix et imprévus	2.229.800 F.Rw.

T O T A L

24.527.800 F.Rw.

o

oo

oo

o

- EQUIPE V.P.G. OPERATION "PETITS MARAIS " GITARAMA -

IMPLANTATION: GITARAMA (Centre ville - préfecture)

OBJECTIF : Aménagement, avec le concours bénévole de la population des fonds de vallées marécageux (900 hectares) en préfecture de GITARAMA.

DATE D'OUVERTURE : 24 juillet 1971

MAITRE DE L'OEUVRE : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAGRI)
Bureau de développement pour la production agricole
(B.D.P.A.)

VOLONTAIRES EN PLACE , DEVELOPPEMENT

1°) BROCHERAY Michel, né le 21 avril 1949, originaire de la Meurthe et Moselle, technicien supérieur agricole forestier de formation génie rural, arrivé au Rwanda le 15 avril 1972.

Assure la conduite de travaux de génie rural sur l'opération.

2°) MONTAGNON Marc, né le 29 janvier 1949, originaire de la Nièvre, technicien supérieur agricole, spécialisé en productions végétales, arrivé au Rwanda le 11 novembre 1971. Assure la conduite de travaux topographiques sur l'opération.

L'intervention de ces deux volontaires était jusqu'alors vivement souhaitée et entrainé dans le cadre de l'avenant n°2 au marché n°163/M/69/T/60 CD/69/VI/T/2 signé le 11 mars 1971 entre le Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères et le B.D.P.A.

Elle répondait à une double tâche :

l'entretien et l'exploitation des marais aménagés et la poursuite des aménagements dans tout le pays.

Il semble qu'à l'heure actuelle cette opération de poursuite soit reconsidérée d'une autre manière et ne fasse plus appel aux volontaires; la constitution d'équipes d'encadreurs nationaux étant maintenant possible.

.../

Il est malgré tout regrettable que dans la première phase de ce projet, les volontaires n'aient pas été associés aux travaux d'animation et d'encadrement de la production.

L'A.F.V.P. demeure cependant disposée à prêter son concours à la continuité de l'opération "Petits Marais".

oo o oo
o

- EQUIPE VP.G. DE GAKOMA -

IMPLANTATION : Colline de MAMBA en commune de GAKOMA, auprès du bureau communal et de la Coopérative O.B.M.

OBJECTIF : Transformer le périmètre de GAKOMA en un secteur pilote servant de base aux autres périmètres des Paysannats du Mayaga en vue d'arriver à un développement harmonisé dans cette région du Rwanda.

DATE D'OUVERTURE : 5 décembre 1969

MAITRE DE L'OUVRE : Direction Générale de l'OFFICE DU BUGESERA MAYAGA (OBM)

VOLONTAIRES EN PLACE, DEVELOPPEMENT :

1°) LAMOUREUX Gilbert, né le 29 mars 1948, originaire de la Gironde, technicien agricole, arrivé au Rwanda le 14 mai 1972.

2°) VAILLANT Pierre, né le 5 octobre 1950, originaire de l'Ain, technicien agricole, arrivé au Rwanda le 11 septembre 1971.

Les tâches de ces deux agriculteurs sont décidées par l'O.B.M. Elles répondent au programme de développement du Mayaga que le 3ième FED a décidé de financer sur 5 ans.

Pour l'organisation de leur travail, les VP. sont placés sous l'autorité directe de l'expert du FED, responsable du secteur Sud-Mayaga.

Les résultats obtenus dans de nombreux secteurs sont probants, particulièrement dans le domaine de la lutte anti-érosive par emploi de matériel végétatif (SERTARIA).

o

oo

oo

o

- EQUIPE VP.F. DE BUSORO -

IMPLANTATION : Commune de MUYIRA, sur le Centre Communautaire de BUSORO, colline du même nom.

OBJECTIF : Développement de la région du MAYAGA au point de vue sociale et développement communautaire, et participation d'une infirmière VP. au fonctionnement du dispensaire de BUSORO.

DATE D'OUVERTURE : 27 janvier 1970

MAITRE DE L'OEUVRE : Ministère de la Famille et du Développement Communautaire - Service social du MAYAGA O.B.M.
Ministère de la Santé Publique (MINISANTE)
Soeurs Auxiliatrices de BUSORO.

VOLONTAIRES EN PLACE, DEVELOPPEMENT :

1°) Melle EPAUD Alberte, née le 26 janvier 1947, originaire de la Vendée, Monitrice d'Enseignement Ménager Rural, arrivée au Rwanda le 15 avril 1972.

On se souvient que la Service Social du MAYAGA a trouvé son dynamisme le 27 janvier 1970, avec la volontaire Germaine FERRARIS. Depuis le départ de cette dernière, il est apparu plus urgent de concentrer nos efforts sur le FOYER SOCIAL PILOTE DE BUSORO. C'est ce à quoi Alberte EPAUD s'emploie.

a) SITUATION DU FOYER

Le foyer social de BUSORO tend à être un foyer pilote au sein du Mayaga. La proximité du Centre Communautaire lui en facilite le rayonnement.

Ce foyer est tenu par deux monitrices communales formées au cours des années de pratique. Mais cette formation reste insuffisante. C'est pourquoi une session de recyclage est organisée chaque année par la responsable du service social du Mayaga.

b) La fréquentation annuelle du foyer peut s'établir comme suit :

- 101 femmes
- 3.780 jeunes filles (16 à 18 ans)
- 700 adolescentes (14 à 15 ans)
- 511 petites filles (12 à 13 ans)
- 128 visites à domicile.

c) ACTIVITES DU FOYER

Les activités du foyer sont très variées, alliant la pratique à la théorie.

Chaque groupe reçoit une causerie une fois par semaine. Les thèmes principaux restent l'hygiène et l'alimentation. Ces cours sont accompagnés de schémas explicatifs qui en permettent une plus grande compréhension. Ils sont préparés en collaboration étroite entre le service social, les monitrices et les VP.

En cuisine, deux recettes sont réalisées par quinzaine, chaque groupe n'ayant qu'un cours durant cette période. Dans cette activité, il est tenu compte des produits locaux et de la possibilité d'amélioration des repas, en fonction des saisons. Une explication sur la valeur alimentaire des produits employés accompagne chaque cours.

Un programme de couture a été établi suivant les âges. Progressivement chaque fille apprend la couture-main, puis l'utilisation de la machine. Vient ensuite la coupe. La confection de petits vêtements est toujours très appréciée.

Depuis cette année, un petit jardin expérimental a été instauré avec semis et plantations en lignes, sur plates-bandes, avec apport d'engrais pour l'amélioration du sol. La récolte est soit vendue (ce qui procure quelques ressources) soit utilisée en cuisine.

* toutes ces activités viennent s'ajouter l'art rwandais et l'entretien.

d) EXPOSITION

Cette exposition fait connaître les objets exécutés par les femmes et filles du foyer, aux autorités de la préfecture de la commune, et à la population.

.../

C'est également un encouragement pour celles qui fréquentent le foyer et une invitation pour toute la population féminine à suivre cet exemple.

e) VISITES A DOMICILE

Chaque semaine, un jour de visite est prévu pour les monitrices du foyer; Ces visites ont une très grande importance, car c'est le moyen le plus sûr qui permette de communiquer avec les familles des élèves et de se rendre compte des réalités de la vie quotidienne de la population.

Ainsi il est possible de comprendre les difficultés que les élèves rencontrent dans leur milieu familial où les structures traditionnelles ne favorisent pas toujours la mise en place de méthodes modernes et rationnelles. Le progrès n'est parfois évident que dans les familles où les jeunes femmes ont suivi les cours du foyer pendant plusieurs années.

PERSPECTIVES D'AVENIR

- Dans l'avenir, l'action de l'équipe sociale s'efforcera d'aider les autres foyers du MAYAGA par des visites plus fréquentes et des moyens accrus en matériels divers, équipement didactique notamment.

- Une session de recyclage pour toutes les monitrices dépendant du Centre de BUSORO est prévu en février. Elle sera pour celles-ci l'occasion de revoir le programme général d'activités et sa mise en application, de préparer un matériel didactique suffisant, d'étudier les problèmes posés au niveau de leur foyer et comment y remédier.

2°) Melle PREVOST Anne, née le 10 juin 1949, originaire de la Haute-Garonne, Infirmière D.E. arrivée au Rwanda le 10 novembre 1972.

En abordant le dispensaire de BUSORO, nous ne pouvons manquer l'occasion de souligner l'énorme travail qu'y a accompli Elise LABAU pendant 30 mois consécutif. Mademoiselle Anne PREVOST reprend une difficile succession.

Situé en plein coeur de la région du MAYAGA, le DISPENSARE de BUSORO est ouvert à la population depuis cinq ans. Sous la direction des Soeurs Auxiliatrices, son action s'étend sur un rayon de 35 kms environ. Les principales communes bénéficiaires sont : MUYIRA, MTONGWE, NTYAZO, MGENDA, KIGOMA. .../

A - STRUCTURE DU DISPENSAIRE

- A - a) EQUIPEMENT : 1 salle de consultations
1 salle de soins
3 salles d'hospitalisation de 8 lits chacune
1 salle d'accouchement
1 maternité de 18 lits
1 pharmacie
1 laboratoire équipé de deux microscopes.
- A - b) PERSONNEL : 2 infirmières diplômées
1 assistant médical
4 aides soignantes
4 manoeuvres

B - TRAVAIL AU DISPENSAIRE

B - a) BUT CURATIF

- ont été soignés au dispensaire en 1972 : 16.452 malades ambulants
- ont été hospitalisés : 2.000 malades
- accouchements 389 dont une centaine de primipares
- avortements 20
- consultations des nourrissons: environ 10.000

B - b) BUT PREVENTIF

- des cours sont donnés régulièrement dans les collines et au dispensaire - hygiène de la maison, hygiène corporelle etc...
- le Centre Nutritionnel a permis cette année, de dépister et soigner 277 enfants atteints de KWASHIOMOR.

D'autre part, au dispensaire de BUSORO sont rattachées deux succursales où l'équipe médicale se rend deux fois par semaine : GITOVU et MUTUTU.

Les tâches de l'infirmière VP. se répartissent en 3 points :

- hospitalisation des malades
- travail dans les deux succursales
- formation et recyclage du personnel

oo

oo

o

- EQUIPE VP.G. de BUSORO -

IMPLANTATION : Commune de MUYIRA, sur le Centre Communautaire de BUSORO, colline du même nom.

OBJECTIF : L'intervention de cette nouvelle unité VP. était motivée par la réalisation d'un programme de construction (sur financement FED) de plusieurs maisons d'habitation dans l'intérieur des Paysannats du Mayaga, ainsi que des constructions communautaires (hangars, coopératives, écoles, dispensaires, centres audiovisuels etc....)

DATE D'OUVERTURE : 1er février 1970.

MAITRE DE L'OEUVRE : OFFICE DU BUGESERA MAYAGA (O.B.M.)

VOLONTAIRES EN PLACE : néant au 31.12.72, le VP. Gilbert VANROBAYS ayant quitté le Rwanda, en fin de contrat, le 20 octobre 1972.

DEVELOPPEMENT : Il n'est pas utile de redire ici toutes les réalisations auxquelles les Volontaires du Progrès masculins ont successivement participé au cours des années 1970, 1971, et 1972.

Soulignons toutefois que Gilbert VANROBAYS a été remplacé par un volontaire allemand^{du} GERMAN VOLONTEER SERVICE que l'Association Française des Volontaires du Progrès a été très heureuse d'accueillir en ses murs.... à BUSORO, donnant ainsi une preuve nouvelle que toute coopération est possible lorsque les hommes se montrent favorables et bien décidés à mettre leurs efforts en commun pour favoriser le développement du pays.

oo

o

oo

o

- EQUIPE VP.G. DE GISHAMVU - PREFECTURE DE BUTARE -

IMPLANTATION : Commune de GISHAMVU, sur la colline de KIBINGO, à 500 mètres du bureau communal.

OBJECTIF : Animation de la Coopérative des Forgerons du GISHAMVU.
Développement du secteur agricole (maraîchage surtout).

DATE D'OUVERTURE : 7 janvier 1970.

MAITRE DE L'OEUVRE : Les services compétents de la Préfecture.
La Commune en liaison avec le Comité de Développement Préfectoral de BUTARE placé sous l'Autorité du Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement.

VOLONTAIRES EN PLACE DEVELOPPEMENT :

1°) COQUOIN Philippe, né le 3 juin 1948, originaire de la MANCHE, ouvrier professionnel qualifié en chaudronnerie, arrivé au Rwanda le 8 février 1971. Ce technicien s'occupe exclusivement de la Coopérative des Forgerons de GISHAMVU.

LA FORGE DE GISHAMVU

La Commune de GISHAMVU au RWANDA est située à l'extrême sud du pays dans la préfecture de BUTARE. Cette commune est le berceau des forgerons artisanaux du Rwanda et cela depuis fort longtemps. La production essentielle est celle des armes défensives, principalement des lances.

Jusqu'en 1969, chaque artisan travaille individuellement assurant lui-même sa production et sa vente, le tout dans des conditions difficiles. A cette époque, une dizaine d'artisans forgerons envisage la constitution d'un groupement coopératif.

Ils entreprennent d'eux-mêmes, sans aucune aide extérieure, la construction d'un petit atelier et essaient tant bien que mal de travailler dans de modestes conditions.

Cette initiative intéresse les autorités communales et gouvernementales qui interviennent auprès de l'Association Française des Volontaires du Progrès en vue d'obtenir une assistance technique.

En mai 1970, cette association met une équipe de volontaires à la disposition du groupement de forgerons. Cette équipe a pour mission d'assurer la construction d'un nouveau local de travail et de fournir une assistance technique.

.../

Le nouveau bâtiment est construit à l'aide de la récupération des matériaux utilisés lors de la construction du premier bâtiment, d'une modeste participation financière des intéressés, et d'une participation de chacun d'eux sous forme de main d'oeuvre pour la construction.

En juin 1971, la nouvelle construction est achevée. L'atelier est équipé de matériel simple de forge, tel que foyers avec ventilateurs à main, enclumes, marteaux, étaux, pinces, etc.....

Cet équipement est achevé à l'aide de fonds de provenances diverses, en particulier, de ceux fournis par l'Assistance Française des Volontaires du Progrès.

2/ SITUATION AU 31 DECEMBRE 1972.

Au 31 décembre 1972, et depuis le 1er mai 1972, la structure ouvrière de ce groupement coopératif est la suivante :

26 forgerons répartis en trois catégories

18 forgerons accomplis

5 jeunes forgerons et 3 apprentis.

La répartition des bénéfices se fait de la manière suivante :

- 1/ Il est retiré 20 à 30 % sur la vente des produits pour la coopérative
- 2/ Le reste est divisé pour les membres de la coopérative suivant leurs journées de travail et leur qualification.

Il est tenu pour le poste de soudure une comptabilité spéciale (poste donné par Caritas) que la coopérative doit rembourser en cinq ans. Nous avons actuellement 30.000 francs français en caisse pour ce remboursement.

Voici un tableau extrait du bilan de la coopérative qui donne un bref aperçu financier du fonctionnement de la coopérative:

.../

	ENTREES D'ARGENT	REPARTITION AUX COOPERATEURS	RESTANT A LA COOPERATIVE
MAI	34.336 F.Rw.	20.571 F.Rw.	10.285 F.Rw.
JUIN	52.485 "	32.442 "	13.902 "
JUILLET	21.681 "	15.182 "	6.506 "
AOUT	21.464 "	15.126 "	4.645 "
SEPTEMBRE	20.089 "	15.909 "	3.977 "
OCTOBRE	25.599 "	19.912 "	4.978 "
NOVEMBRE	31.101 "	24.209 "	6.052 "
DECEMBRE	70.734 "	46.762 "	23.578 "
SOIT AU TOTAL	311.325 "	190.113 "	73.923 "

Pour 1973, l'action du Volontaire de la Forge de GISEMUVU sera orientée en 5 points :

- conduite d'un programme d'éducation civique et sociale destinée à expliquer soigneusement aux artisans ce qu'est une coopérative et au regard de celle-ci quelles seront leurs responsabilités.
- officialisation de la Coopérative
- diversification des productions orientées vers l'artisanat utilitaire
- recherche d'un marché à l'extérieur du pays, pour l'artisanat d'art essentiellement
- extension de la Coopérative.

2°) HURIER André, né le 22 octobre 1944 à Constantine (Algérie) diplômé en horticulture tropicale (St Ilan) arrivé au Rwanda le 7 septembre 1972. Depuis le 15 septembre, ce Volontaire a repris l'action engagée depuis le 1er décembre 1971 par le VP. Yves PETILLON qui doit désormais ^{se} consacrer exclusivement à l'opération MIGINA.

Cette action d'animation en milieu rural comprend trois parties :

- 1 - animation par diapositives au foyer social et au dispensaire
- 2 - création d'un jardin scolaire
- 3 - lancement et animation de groupes coopératifs en marais.

.../

1 - Animation par dispositifs

Cette action a été menée conjointement avec les monitrices sociales et l'assistant médical. Elle portait d'une façon générale sur l'hygiène, l'alimentation et l'agriculture. Normalement trois séances avaient lieu : l'une au dispensaire et deux autres au foyer social. (par semaine).

2 - Jardin scolaire

En accord avec Monsieur l'Inspecteur des Ecoles et en collaboration avec un animateur et les moniteurs de l'école, un jardin scolaire a été créé avec pour but :

- sensibiliser les jeunes élèves à l'agriculture
- leur faire connaître de nouvelles cultures : offrant des avantages nutritionnels par rapport aux cultures traditionnelles (soja, légumes)
- vulgariser de nouvelles méthodes culturales (semis en ligne)
- montrer des méthodes de préparation pour ces produits.

3 - Animation de groupes coopératifs en marais.

Il s'agit de l'activité la plus importante des trois entreprises. Elle fut menée en collaboration avec l'agronome de secteur, certains moniteurs et les deux animateurs de la commune.

- Constitution d'un groupe coopératif

Un groupe de paysans d'une ou de plusieurs collines décident sous l'influence de la propagande de former un groupement coopératif de travail en commun dans un marais. (les autorités communales attribuent au groupement une parcelle).

Ce groupe adopte un statut de coopérative et un règlement intérieur.

Une part sociale est versée qui constitue le capital de départ. Normalement l'AFVP prête également une petite somme de 1.000 à 3.000 francs remboursable sur deux ans, pour permettre au groupe de s'équiper convenablement dès le départ :(semences, rateaux, arrosoirs...)

- Fonctionnement et but

Chaque groupe travaille en général un jour par semaine. L'animation est assurée par un animateur ou un moniteur agricole et par le Volontaire. Ceux-ci insistent sur les points suivants :

- introduire de nouvelles cultures ayant une valeur nutritive élevée (protéines et vitamines) soja, maïs, légumes..)
- exiger le semis en ligne et l'emploi du compost ou du fumier

.../

- insister sur la consommation de cette production plutôt que sur la vente
- axer cette animation sur le plan pédagogique : c'est à dire, inviter les paysans à appliquer chez eux, sur la colline, les principes qu'ils apprennent au groupement coopératif.

- Importance numérique de ces groupements

Il existait au 15 septembre 1972, 22 groupements coopératifs dont 3 de jeunes filles, 2 de femmes, 2 mixtes et 15 d'hommes ou de jeunes hommes.

Parmi ces 22 coopératives, 13 sont visitées régulièrement chaque semaine, et les autres occasionnellement.

Le nombre de personnes de chaque groupement varie d'une douzaine à 80. (L'expérience montre que le petit groupement est préférable au grand surtout si on insiste sur le côté "pédagogique").

Au total, 650 à 700 personnes sont actuellement membres d'un de ces groupements coopératifs.

3°) DE KOMAROWSKI Nicolas, né le 18 août 1943, originaire de la Seine arrivé au Rwanda le 10 novembre 1972, technicien horticole.

Compte tenu de la volonté manifeste de nombreux paysans pour les cultures maraîchères, en colline et en marais, il est apparu nécessaire d'apporter un plus grand soutien à cette opération. Un programme de vulgarisation de semences sélectionnées est en cours d'élaboration et démarrera vraisemblablement début 1973.

Une rapide étude sur l'agriculture démontre que le secteur de GISHAMVU est également à vocation apicole. Il a donc été prévu, en accord avec le Service spécialisé dans ce domaine, l'introduction de ruches fonctionnelles. Les collines de BUVOMU, SIEKE, GIKUNZI et NYAMIRAMA pourraient être choisies comme premiers secteurs d'essais.

- EQUIPE V.P.G. DE KIGEMBE -

IMPLANTATION : Sur le Centre Piscicole National de KIGEMBE

- OBJECTIF :
- 1) Reconstruction, amélioration, réparation, entretien des étangs du Centre Piscicole de KIGEMBE, ainsi que la surveillance du fonctionnement de ce Centre.
 - 2) Organiser, diriger, faire exécuter les remises en état et les réparations des étangs piscicoles à travers le pays et organiser l'exploitation de ceux-ci par les communes et la population.
 - 3) Participer au développement agricole, dans le domaine du maraîchage particulièrement, de la Commune de KIGEMBE.

DATE D'OUVERTURE : 27 Mai 1970

MAITRE DE L'OEUVRE :- Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage en collaboration avec l'expert piscicole de la F.A.D.
- Les services compétents de la Préfecture
- La Commune de KIGEMBE.

VOLONTAIRES EN PLACE, DEVELOPPEMENT :

1°) BAUBION Jacques, né le 9 janvier 1950, originaire de l'Eure et Loire, diplômé de l'Ecole de sylviculture de Troyes, arrivé au Rwanda le 28 octobre 1971.

Au cours de l'année 1972, les activités de ce technicien se sont successivement concentrées sur les communes de GISHANVU et de KIGEMBE.

COMMUNE DE GISHANVU

En ce qui concerne cette commune, le travail peut être réparti en trois grandes parties :

- 1) Animation agricole dans les marais : lancement de coopératives de production légumière, établissement de leurs statuts, diffusion de semences sélectionnées. En mai, les coopératives de production agricole groupaient 330 individus répartis en sept formations coopératives.

.../

Dans cette tâche le VP. a toujours collaboré étroitement avec Monsieur l'agronome du secteur des communes de GISHAMVU, NYAKIZU, RUNYINYA, Monsieur l'assistant agricole du même secteur et enfin, Messieurs les animateurs de la commune de GISHAMVU. Son action n'aurait pu être menée à bien sans le précieux et indispensable concours de ces personnes.

2) Animation sociale dans les foyers sociaux de LIBA, NYUMBA, et au dispensaire de SENEKE. Cette animation s'est traduite, d'une part, par la projection de diapositives éducatives ayant trait aux sujets suivants : hygiène corporelle et vestimentaire, alimentation, grossesse, soins aux bébés, sevrage, conseils agricoles tels que culture en ligne par exemple. D'autre part, des démonstrations de culture de soja ont été faites dans les foyers sociaux de LIBA et NYUMBA tandis qu'au dispensaire de SENEKE la préparation de lait et de fromage de soja a été réalisée devant une grande assistance. Dans ce domaine, l'assistant médical et la monitrice sociale stagiaire du dispensaire de SENEKE, ainsi que les monitrices sociales des foyers de LIBA et de NYUMBA ont été des aides indispensables.

- Participation à l'étude socio-économique des communes de GISHAMVU et de MUKURA en vue du projet d'aménagement du marais MIGINA. Cette étude a été réalisée conjointement avec Monsieur PETILLON, VP. en poste à BUTARE. Cette participation s'est située essentiellement au niveau de la conception de cette étude et en partie de sa rédaction.

- Commune de KIGEMBE Période : juin à décembre 1972.

C'est au début du mois de juin que Jacques BAUBION a entrepris une opération de reboisement, destinée à des boisements communaux dans les communes de GISHAMVU et de KIGEMBE. Dans ce but, il a établi une pépinière forestière au C.A.P. de KIGEMBE. Cette dernière, d'une surface approximative de trois ares, se trouve très bien située pour répondre à certaines conditions impératives : accès facile, terrain plat, sol profond de bonne texture, proximité de l'eau, lieu abrité du vent.

A cette époque, un semis direct a été tenté dans des sachets en plastique, au nombre de dix huit mille, en ayant eu soin auparavant de réaliser un semis en plate-bande ombragée en vue des remplacements probables dans certains sachets.

.../

Pour cette année 1972, l'objectif était de réaliser trois boisements : le premier, un boisement communal d'une superficie de 2,50 Ha, sur la commune de GISHAMVU, le second, de même statut et superficie, sur la commune de KIGEMBE et enfin un troisième, un boisement privé, d'une surface de 1,50 Ha, sur le terrain de la paroisse de NIGIRO, lui-même situé sur la commune de KIGEMBE.

Des difficultés techniques ont empêché le volontaire de poursuivre ses efforts en commune de GISHAMVU, ce dernier a continué de reboiser uniquement en commune de KIGEMBE. Pour ce faire, et pour compenser la stagnation du projet du boisement sur GISHAMVU, le volontaire s'est tourné vers la réalisation de boisements individuels chez les paysans de KIGEMBE. Il a profité pour faire une propagande dans ce sens, de la présence d'un groupe d'étudiants de l'U.N.R., en commune de KIGEMBE, qui ont fait un travail d'animation pendant leurs vacances. En partie grâce à eux, il a réussi à toucher de nombreuses familles. Pour une famille la superficie moyenne consacrée au boisement est de l'ordre de un à deux ares. Cependant pour éviter tant que faire les disparités et pour aller dans le sens d'un développement concret, il a été décidé de n'accorder des plants qu'aux paysans groupés en coopératives de production agricole, ou à la rigueur à ceux qui veulent faire un réel effort de boisement et qui le prouvent par la quantité de plants demandés et surtout par les soins apportés à la plantation. Dans la mesure du possible, le volontaire s'est rendu chez le plus grand nombre de paysans pour vérifier la bonne réalisation des plantations.

En conséquence, le bilan de cette opération de boisement au sein des familles paysannes est le suivant : diffusion de cinq mille plants d'eucalyptus grandis, répartie sur cent cinquante familles.

Bien sûr, ce boisement paraît insuffisant étant donné l'acuité du problème forestier. Mais parallèlement à cette opération, la commune de KIGEMBE a réservé cinq mille plants destinés à des alignements routiers et à un boisement communal comme prévu initialement. En outre, la paroisse de NIGIRO a reçu quatre mille plants qui constituent un boisement privé destiné aux besoins de la paroisse, ainsi qu'à la population à laquelle le bois sera cédé à un prix inférieur au tarif communal.

Quinze jours après ces semis en sachets, alors que la levée était déjà amorcée, de violents orages ont détruit en partie ces tout jeunes plants. Malgré un repiquage effectué fin juillet début août, grâce au semis préalable mentionné ci-dessus, les dommages ont été estimés à une perte de 4.000 plants.

L'essence choisie, en accord avec le groupe forestier de l'ISAR à RUFONA, est l'eucalyptus grandis.

En ce qui concerne la réalisation et l'entretien de la pépinière forestière établie au C.A.P. de KIGEMBE, le financement en est assuré par l'A.F.V.P. Quant aux travaux concernant les plantations, ils sont à la charge totale des bénéficiaires. Ces travaux comprennent successivement : le piquetage du terrain à boiser, le travail du sol et enfin la plantation proprement dite ainsi que les regarnis.

Les raisons du choix pour les boisements communaux étaient plus qu'évidentes :

- tout d'abord les moyens financiers ne permettaient pas au volontaire de s'adresser à la population pour effectuer de nombreux boisements privés, mais ils étaient suffisants pour effectuer un boisement communal dans chacune des deux communes;
- assurance d'un revenu communal futur, important, puisque l'investissement était quasi-nul, mis à part le piquetage, la préparation du terrain, la plantation et l'entretien effectués par les employés communaux, en accord avec Messieurs les Bourgmestres;
- réglementation efficace en ce qui concerne la mise en défense : l'enceinte reboisée doit être interdite au bétail qui tasse le sol et broute les jeunes plants;
- possibilité de constituer un peuplement d'un seul tenant, atout essentiel pour une production qualitativement importante ainsi que pour la protection et éventuellement la restauration des sols à forte déclivité;
- enfin, et surtout, éveiller l'attention de la population par une démonstration concrète, en vue de l'intéresser à un programme forestier ultérieur concernant les boisements privés.

.../

Cette modeste opération a tout de même montré que la population était en général très favorable au boisement. C'est pourquoi, au mois d'octobre, ayant profondément ressenti qu'il fallait entreprendre quelque chose d'important dans ce domaine et à la demande des autorités préfectorales agronomiques, le volontaire a établi un projet de boisement concernant l'ensemble de la Préfecture. Ce projet après avoir été visé par les Autorités Préfectorales, a été adressé le 9 novembre 1972 à OXFAM-CANADA.

2°) EMAPPAS René, né le 11 février, 1946, originaire de l'Isère, technicien agricole, arrivé au Rwanda le 11 novembre 1971.

Les activités du VP. se sont concentrées sur deux zones d'action principales :

- aménagement de marais et animation des coopératives de production
- soutien de la CO.VE.P.A.BU.

A - AMENAGEMENT DE MARAIS ET ANIMATION DES COOPERATIVES DE PRODUCTION

- Eché au 1er janvier 1972.

A cette date deux coopératives fonctionnent sur la commune de KIGEMBE :
ADATARUSEMA et J.O.C.

a 1) ADATARUSEMA

Cette coopérative produit essentiellement des carottes, du maïs et du sorgho. D'autres productions légumières (laitue, poireau, oignon) en alternance avec un assolement maïs - pomme de terre - ont donné d'assez bons résultats. L'introduction du radis a également été tenté mais cette spéculation n'intéresse pas la majorité des coopérateurs car ils n'apprécient pas son goût; la majorité des légumes cultivés est en effet consommée par les coopérateurs.

Pendant le premier semestre les coopérateurs ont également achevé la construction d'un étang piscicole qui a été mis sous eau et empoissonné le 31 du mois d'août. Les poissons sont nourris avec des feuilles de colocalase et tous les déchets de légumes (notamment feuilles de choux et de carottes).

a 2) GROUPEMENT J.O.C.

Ce groupement coopératif est du même type que le précédent "ABATARUSHVA".

Néanmoins, il a fallu l'intervention très efficace de Monsieur le Bourgmestre de KIGEMBE pour régler à plusieurs reprises des petits différents créés par le départ de jeunes agriculteurs peu intéressés par cette action.

a 3) CREATION DE TROIS NOUVELLES COOPERATIVES

A la suite d'un camp de travail effectué par des étudiants de l'université sur la commune de KIGEMBE^{et} à sa demande, trois nouvelles coopératives se sont formées au cours du deuxième semestre de 1972. Ces coopératives sont encore trop jeunes pour qu'on puisse dégager un résultat, leur première récolte n'étant pas encore arrivée à maturité. Aussi elles ont démarré très spontanément et semblent bénéficier de l'exemple des deux précédentes et ceci permet d'espérer un résultat très positif pour le début de l'année 1973.

B - LA CO.VE.P.A.BU

Le début de cette année a vu le démarrage de la coopérative de vente des produits agricoles de BUTARE.

b 1) Résultats obtenus :

Des marchés ont été ouverts avec le camp policier et le camp militaire de BUTARE, marchés qui permettent d'écouler environ 800 à 1.000 Kgs de choux par semaine ainsi que des quantités non négligeables d'autres légumes tels que carottes, oignons, poireaux et poivrons.

Le marché de l'université serait également ouvert si la CO.VE.P.A.BU pouvait fournir une quantité suffisante d'oeufs (1.000 à 1.500 par semaine). Un accord a été passé avec la laiterie de NYABISINDU qui laisse à la CO.VE.P.A.VU. le monopole de la distribution du lait et des produits laitiers sur le secteur de BUTARE. De même, des accords conclus avec le service des semences sélectionnées permet la distribution des semences à tous les paysans. KONFIGI nous fournit la confiture et les jus de fruits de sa fabrication. La communauté des bénéficiaires de SOVU permet la vente de biscuits très appréciés des consommateurs.

.../

La coopérative se charge également de la vente des poissons du C.A.P de KIGALI. Des commandes de miel ont été faites à KIGALI ainsi que des commandes de jus de maracudja à MIBILIZI.

b 2) Problèmes

L'officialisation de la coopérative demeure le point important à réaliser car elle permettrait :

- l'ouverture d'un compte en banque qui faciliterait les transferts de fonds et éviterait certains inconvénients.
- la possibilité d'obtenir un raccordement gratuit au réseau d'eau et d'électricité de la ville de BUTARE.
- une plus grande confiance de la part des producteurs de la région de BUTARE.

3°) REVILLE Jean-Pierre né le 23 janvier 1950, originaire de la Côte-d'Or technicien forestier, arrivé au Rwanda le 14 janvier 1971.

Ce volontaire aide au fonctionnement du Centre Piscicole de KIGALI (C.A.P.)

Tout ceux qui sont concernés par ce secteur de développement étant unanimes à reconnaître les résultats obtenus par REVILLE tant au niveau de la station que dans le domaine de la vulgarisation piscicole.

Les contacts entre le volontaire et le spécialiste des pêches F.A.O. sont indispensables. Il faut que l'action en matière de pêche ou de pisciculture soit bien coordonnée. Chacun doit tenir compte de la direction générale à donner aux actions de propagande. Dans ce domaine de directives centrales, le spécialiste des pêches jouit d'une grande autonomie.

A plusieurs reprises, le VP. s'est vu confier des activités débordant le cadre de la préfecture de BUTARE: lac RUGWERO, en commune de TABA (Compagnons bâtisseurs), et en préfecture de KIGALI.

Quand on sait que la population rwandaise souffre d'une manière générale d'une carence très importante en protéines animales (certains paysans ne mangent de la viande que deux ou trois fois par an) alors que le poisson frais contient près de 20% de son poids en protéines, il n'est pas à mettre en doute tous les bienfaits que le développement intensif de la pisciculture apporterait au Rwanda.

- EQUIPE VP.G. de MBAZI - PREFECTURE DE BUTARE -

IMPLANTATION : Commune de MBAZI, colline de RUBONA, à 100 mètres du foyer social, sur le périmètre destiné au futur Centre Communautaire de la Commune.

OBJECTIF : Aider le Bourgmestre de la Commune dans les secteurs de développement suivants :

- gestion - formation des coopératives de tous genres existant dans la Commune.
- étude et mise en forme des projets communaux en vue de les présenter à des organismes de financement.
- organisation du Centre administratif communal
- animation socio-culturelle.

DATE D'OUVERTURE : 13 novembre 1970

MAITRE DE L'OEUVRE : - Les services compétents de la Préfecture
- La Commune.

VOLONTAIRES EN PLACE, DEVELOPPEMENT

1°) BARON Patrice, né le 24 janvier 1949, originaire de la Seine, électricien, BAC technique, sorti de l'Ecole Belle Paris, arrivé à MBAZI le 20 juin 1972.

En attendant que les fonds nécessaires soient mis à la disposition de la commune pour le démarrage du Centre commercial dont le projet a été exécuté par les VP. et approuvé par la Commune de Woluwe St Lambert qui financera, Patrice BARON s'est vu confier la direction du chantier de construction du Centre sanitaire de GIKONGO en commune de SHYANDA.

Ce centre de santé comprendra :

- une salle de consultations
- une salle d'accouchement avec chambre séparée pour futures mères, 5 lits
- une salle de soin (piques etc...)
- une pharmacie
- deux chambres d'isolation à un lit
- deux chambres communes à dix lits
- une grande salle d'instruction culinaire, soins des nouveaux nés, avec démonstration pratique,

.../

- une barza d'attente
- une buanderie avec bacs à laver
- habitation en dur pour les infirmières
- une station de récupération des eaux
- un complexe W.C. séparé du centre
- une fosse déversoire
- une salle de cuisine pour les familles des malades.

2°) COLIBET Jean-Claude, né le 27 juillet 1948, originaire de l'Ile-et-Vilaine, technicien agricole, arrivé à MBAZI le 20 juin 1972.

En six mois de présence, à MBAZI, le bilan de la mission du VP. est encourageant. Aussi l'absence totale de crédits pour le développement agricole met un frein à la mise en place des projets communautaires

L'analyse appréciative des résultats globaux dans chaque secteur peut s'énoncer ainsi :

a) Cours agricoles : résultats positifs

Ces cours sont suivis par quinze à vingt responsables de comités coopératifs.

b) Cultures maraîchères : résultats positifs

Dans ce domaine le départ a été très long mais désormais la confiance d'un bon nombre de comités avec lesquels la collaboration est étroite permet de bien augurer de l'avenir dans ce domaine.

Les paysans des comités sont pour la plupart très dynamiques.

c) Pisciculture : résultats assez positifs

La progression a été relativement lente mais cependant les paysans manifestent beaucoup d'intérêt pour cet élevage. Les perspectives sont encourageantes (une dizaine d'étangs en début de création ou en projet).

d) Petit élevage : résultats plutôt décevants.

Lapins : contrairement à certaines autres régions du Rwanda, les paysans de la commune ne se sentent pas très motivés pour cet élevage. Les clapiers se construisent à un rythme lent -(quelques unités par mois seulement.)

Volailles : Nous avons préféré ne rien tenter dans les conditions actuelles, mais nous n'excluons rien pour l'avenir.

.../

e) Jardins scolaires : résultats encourageants

Cette action n'en est qu'à son début. La collaboration de la part des enseignants est bonne.

f) Un certain nombre d'actions complémentaires débutent ou devraient voir leur développement dans les mois à venir :

- achat par les principaux comités de légumes de quelques outils tels que rateau et binette.
- implantation dans quelques marais de la culture de l'artichaud
- essai de lancement de la lutte anti-érosive par petit groupe (comité de légumes)
- une réunion de sensibilisation de la population à l'apiculture a eu lieu avec le responsable apicole de la préfecture avec en perspective le développement de cette activité.

oo

o

oo

o

- EQUIPE VP.G. BUTARE-OPERATION MIGINA -

IMPLANTATION : Centre ville de BUTARE, auprès du Garage HOUBEN

OBJECTIF : Mise en valeur d'un périmètre pilote dans le marais MIGINA.

VOLONTAIRE EN PLACE : VP. Yves PETILLON, né le 20 octobre 1947, ingénieur en agriculture, diplômé de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers.

C'est, basé à GISHAMVU, depuis son affectation au Rwanda le 11 septembre 1971, que le Volontaire Yves PETILLON a mené les études préliminaires socio-économiques indispensables au développement de cette opération à caractère pilote devant servir de test pour l'aménagement des marais du Sud.

Le 2 décembre 1972, le Comité Directeur du Fonds d'Aide et de Coopération Français devait approuver le projet et décider de son financement à concurrence d'un montant global de 320.000 francs français.

I. CADRE DU PROJET

Depuis plusieurs années, les actions de la Coopération Française dans le secteur rural au Rwanda ont essentiellement eu pour objectif de mettre à la disposition des populations des terres nouvelles, récupérées en drainant les fonds de vallées marécageuses, dont la superficie totale pour l'ensemble du pays est estimée à 43.000 hectares.

Ces actions sont justifiées par la densité de la population (445 habitants au Km² de superficie agricole) et l'importance du taux de croissance démographique : 2,84 %.

Cette nouvelle opération proposée concerne la réalisation d'une action de mise en valeur à caractère pilote dans un contexte humain et physique différent de celui que l'on trouve au marais RUGEZI.

Le projet "grands marais" comprend en effet deux zones : Nord et Sud bien distinctes par leurs caractéristiques climatiques et géomorphologiques.

Les marais du Nord, situés à une altitude dépassant 2.000 mètres se présentent sous la forme de vastes cuvettes comblées par d'épaisses couches de tourbe tandis que ceux du Sud, d'une altitude inférieure, sont localisés dans des vallées étroites et allongées à forte pente où se sont accumulés des dépôts argilo-limoneux.

.../

Les techniques d'aménagement et les modalités de mise en valeur varieront donc d'une région à l'autre.

D'autre part, les marais du Nord ne sont pratiquement pas exploités tandis que ceux du Sud sont déjà exploités en partie selon des modes de culture traditionnels (billons) qui n'auront plus leur raison d'être après drainage.

Toutes ces différences justifiaient donc le lancement d'une seconde opération-pilote dans la région Sud.

II. DESCRIPTION DU PROJET

Le choix de la zone d'intervention s'est porté sur un des bras du marais MIGINA situé à proximité de la ville de BUTARE (vallée secondaire du MUKURA).

Le périmètre-pilote s'étendra sur une superficie de 50 hectares, choisie en raison de la possibilité d'y créer un dispositif hydraulique indépendant et suffisamment représentatif pour que les renseignements qui s'en dégageront puissent être transposés à une action de mise en valeur de plus grande ampleur sur les marais présentant des caractéristiques analogues.

1. Le Marais MIGINA

Situé à une altitude moyenne d'environ 1.400 mètres, il s'étend à l'est de la ville de BUTARE sur une trentaine de kilomètres de longueur et couvre une superficie de 1.900 hectares.

Cette vallée se présente sous la forme d'une grande cuvette très ramifiée dont la largeur varie entre 200 et 500 mètres.

Sa pente longitudinale est très forte, dépassant souvent 10 pour mille. De telles pentes sont incompatibles avec la réalisation d'un système de drainage classique, à cause des grandes vitesses d'écoulement qui éroderaient les canaux. Plusieurs solutions techniques ont donc été envisagées et analysées : réalisation de petits barrages régulateurs, de chutes fascinées, augmentation du linéaire du cours d'eau, de la rugosité des canaux, canaux de détournement des eaux de crue et rejet en aval par des ouvrages de chute. C'est finalement cette dernière solution qui sera testée sur le périmètre pilote et qui a fait l'objet d'une étude d'avant-projet.

.../

L'étude de factibilité a également mis en évidence que, compte tenu de la densité démographique dans la région, les familles d'agriculteurs qui, en moyenne, sont composées de 6 personnes dont 3 actives, ne disposent sur les collines que d'une exploitation d'une superficie d'environ un hectare. Le produit agricole brut, presque entièrement autoconsommé d'une telle exploitation est ainsi de l'ordre de 17 à 18.000 francs rwandais.

Afin d'accroître les superficies cultivables, ces agriculteurs ont spontanément tenté de mettre en valeur les terres du marais en construisant, en l'absence d'un réseau de drainage, et principalement sur les bordures, des billons de 3 à 4 mètres de largeur et longs de 12 à 20 mètres, séparés par de larges et profonds sillons qui réduisent de 35 à 40 % les surfaces cultivables. Ces cultures (patates douces, haricots, pommes de terre, choux, maïs) ont lieu uniquement pendant la grande saison sèche.

L'assainissement du marais permettrait donc d'augmenter les surfaces cultivables et également de pratiquer au moins deux cultures annuelles. Il pourrait alors être attribué à chaque famille une dizaine d'ares sur l'ancien marécage. Cette parcelle supplémentaire serait alors consacrée à des cultures de finalité monétaire, telles que la pomme de terre qui procurerait aux familles un revenu monétaire de l'ordre de 7.000 F.R.

2. Consistance du projet

Ce projet comporte plusieurs aspects :

a) - établissement du dossier d'exécution

L'avant-projet d'aménagement portant sur l'ensemble du marais a été réalisé par la SCET - INTERNATIONAL dans le cadre des études de factibilité.

Compte tenu du peu d'importance de la superficie à aménager, les plans d'exécution seront dressés directement par le Service du Génie Rural Rwandais qui dispose d'assistants techniques français compétents (ingénieur du Génie Rural et géomètre).

.../

b) - Exécution des travaux.

L'un des objectifs du projet est la mise au point des modalités d'exécution des travaux de drainage. C'est pourquoi ceux-ci seront réalisés en régie avec une répartition entre le financement du projet et la contribution des populations.

c) - Mise en place d'une structure opérationnelle

La structure à mettre en place pourra prendre deux aspects différents suivant l'orientation et la suite qui seront données à l'ensemble de l'aménagement de la zone sud du projet Grands Marais (5.000 hectares).

- Dans le cas où cet aménagement d'ensemble serait pris en compte dès 1974 par un organisme financier, il pourrait être prévu à compter de cette date la création d'une Société d'Aménagement permettant de mettre en oeuvre les structures susceptibles de recueillir et de gérer les fonds mis à la disposition de cette Société.

- Dans le cas où à la fin du projet du périmètre-pilote, il ne se serait pas encore dégagé de moyens financiers susceptibles d'assurer la poursuite de l'aménagement de la zone sud, il conviendrait de prévoir la mise en place d'un organisme type coopérative ou association de paysans opérant sous le contrôle des Volontaires du Progrès et permettant d'assurer correctement la poursuite du périmètre-pilote en particulier en ce qui concerne les trois points suivants :

- l'entretien du réseau hydraulique
- les moyens de production
- les dispositifs à mettre en oeuvre en vue de la commercialisation des produits.

d) - Essais agronomiques préliminaires

Dans le but d'orienter le choix des cultures le mieux approprié au contexte général des marais de la zone sud, des essais culturaux seront entrepris sur petites parcelles.

Ces essais seront menés conjointement avec l'Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda et seront déterminés à partir des spéculations prévues dans l'étude de factibilité réalisée par la SCET-INTERNATIONAL .

.../

e) - Animation et encadrement des paysans

L'Association Française des Volontaires du Progrès sera également chargée d'assurer l'animation et l'encadrement des paysans pendant deux années consécutives (y compris la phase d'exécution des travaux).

Il est en effet indispensable d'éprouver à une échelle suffisamment grande les solutions proposées, conduite des cultures, formules de fumure et de façon plus générale l'ensemble des facteurs de production mis en jeu.

Au delà de ces apports essentiellement techniques de l'action de mise en valeur, l'opération doit aussi apporter une expérience précieuse sur le plan humain. On pourra tester la participation des populations aux travaux. En outre, tout en permettant de vérifier les conclusions de l'étude générale en ce qui concerne la taille des parcelles familiales de marais et l'association entre cultures de collines et de marais, l'action pilote doit être un instrument d'élaboration de méthodes de sélection des agriculteurs et d'attribution des terres.

Elle doit permettre aussi la formation immédiate, dans les conditions de son action future, d'une première équipe de cadres et moniteurs nationaux capables de constituer le noyau initial d'un dispositif de plus grande importance et d'assurer elle-même dans l'avenir la charge d'actions de formation. Cela suppose, comme il est prévu, la participation d'homologues et de moniteurs nationaux.

f) - Analyse des résultats

Afin de concrétiser l'enseignement qui se dégagera du périmètre pilote, le service du Génie Rural présentera à la fin des deux années de fonctionnement du projet, un rapport de synthèse sur les résultats obtenus.

Ce rapport aura pour but de définir les directives pratiques qu'il conviendra d'appliquer à l'aménagement de 5.000 hectares qui constituent la zone sud du projet grands marais tant dans les domaines de l'hydraulique que dans ceux de l'agronomie et des activités qui lui sont associés.

- EQUIPE V.P. DE RUKENGURI - SECTEUR MEDICAL -

IMPLANTATION : Colline de la SHABARABIKA, Commune de KIGOMBE, Préfecture de RUKENGURI.

OBJECTIF : Réaliser l'organisation, assurer le fonctionnement du secteur médical de la Préfecture de RUKENGURI.

DATE D'OUVERTURE : 30 octobre 1969.

MAITRE DE L'OEUVRE : Ministère de la Santé Publique (MINISANTE)
Mission Médicale Française de RUKENGURI (M.M.F.)

VOLONTAIRES EN PLACE , DEVELOPPEMENT

- 1°) JANSON Denise, née le 13 octobre 1944, originaire du Gard, infirmière D.E., arrivée au Rwanda le 11 septembre 1971.
- 2°) PORTES Dominique, née le 19 septembre 1950, originaire du Rhône, Secrétaire Médicale. Contrairement à ses deux coéquipières attelées à temps plein aux lourdes tâches du secteur médical, Melle PORTES demeure en permanence à l'Hôpital de RUKENGURI où elle fait fonction de secrétaire particulière du Médecin-Directeur de la M.M.F.
- 3°) TOUMEL Marie-Jeanne, née le 30 janvier 1949, originaire de l'Ardèche, infirmière D.E., arrivée au Rwanda le 11 septembre 1971.

BILAN D'ACTIVITE DU SECTEUR MEDICAL

POUR L'ANNEE 1972

Le Secteur Médical de RUKENGURI comprend 15 dispensaires : 10 d'Etat et 5 privés.

La supervision est assurée par un médecin détaché hors-cadre (Docteur MICHAUDEL) lui-même assisté par deux infirmières V.P. (Mesdemoiselles JANSON et TOUMEL)

Cette équipe itinérante dispose de 3 véhicules (une Dyane, une camionnette 404 et une Land Rover) qui lui permettent de faire une visite hebdomadaire dans chaque dispensaire.

Vu les conditions géographiques et démographiques très particulières de la Préfecture de RUKENGERI (région montagneuse, froide et humide, avec une forte densité de la population) la pathologie est essentiellement dominée par les maladies des appareils respiratoire et digestif et chez l'enfant, par des maladies infectieuses souvent aggravées par un état de malnutrition et de carence.

Durant l'année 1972, notre effort a porté sur les points suivants :

1) Le curatif

Vu l'importance de la population et le nombre de malades, l'aspect curatif a occupé une place prépondérante dans notre action durant 1972.

- Malgré une dotation mensuelle satisfaisante, certains médicaments comme les antibiotiques s'avèrent vite insuffisants en période d'épidémies de rougeole ou de coqueluche. La solution serait de pouvoir vacciner tous les enfants pre-scolaires; malheureusement nos crédits ne nous permettent pas à l'heure actuelle de prendre en charge l'achat de ces vaccins (D.T. Coq + Polio et Rougeole).

- Un effort particulier a été consacré à l'aménagement et à la restauration de certains dispensaires, dont les bâtiments vétustes et délabrés avaient un besoin urgent de réparation et de peinture. Cet effort sera poursuivi, mais restera toujours limité étant donné nos trop maigres crédits actuels. Certains Bourgmestres ont fait un bel effort de participation (CYABINGO, GATONDE, IURAMBI et NZAMUGALI)

- A l'intérieur des bâtiments, fournitures de matériels techniques et de fonctionnement, ce qui a permis à notre personnel de travailler dans de meilleures conditions.

- Quant au personnel, nous avons pu obtenir du ministère de la Santé Publique l'engagement de 4 aides accoucheuses, ce qui constitue un complément d'effectif très intéressant une fois formé. Par contre, les mutations successives de 5 assistants médicaux ont perturbé la bonne marche de nos dispensaires, certains étant restés plusieurs semaines, voire plusieurs mois sans titulaires. Actuellement, tout est rentré dans l'ordre.

.../

Enfin la capacité hospitalière de nos dispensaires est passée de 48 à 70 lits, ce qui a permis de soigner un plus grand nombre de malades près de leur domicile . Cette capacité peut être augmentée à 130 lits, ce que nous espérons pouvoir faire en partie en 1973. Malheureusement deux des dispensaires n'ont pas encore de possibilités d'hébergement.

Le nombre des accouchements au dispensaire a également augmenté par rapport à 1971, mais reste encore faible par rapport au nombre de grossesses, beaucoup de mères préférant accoucher à la maison, selon la coutume du pays.

2) Le préventif

- A partir du mois de mai 1972, il a été mis sur pied, avec l'aide de l'O.M.S. une équipe de 3 vaccinateurs chargés de sillonner les collines pour vacciner la population contre la tuberculose et la variole.

- La tuberculose pose un problème de santé dans cette région, et nous espérons que cette campagne de BCG aura rapidement un effet bénéfique.

- Notre souhait serait d'élargir l'action de cette équipe en obtenant les vaccins du type D.T. Cop + Polio et Rougeole, car les épidémies de Rougeole et à un moindre degré de coqueluche, sévissent de façon très sévère et sont souvent la cause de mortalité chez ces enfants mal-nourris et carencés.

3) L'éducatif

- L'éducation sanitaire reste pour l'instant artisanale et ne peut être entreprise à grande échelle faute de moyens et de personnels.

- Pourtant les efforts tentés dans les centres nutritionnels et certains foyers sociaux constituent un encouragement pour toucher le plus grand nombre possible de la population, surtout en ce qui concerne les 2 thèmes majeurs, la malnutrition et le péril fécal.

- Notre ambition pour l'année 1973 est de rassembler les documents et les moyens nécessaires à ce travail de vulgarisation.

TABLEAU RECAPITULATIF DES CONSULTATIONS EFFECTUEES
PAR CHAQUE DISPENSAIRE PENDANT L'ANNEE 1972.

DISPENSAIRES	NOMB.de CONSULTANTS	NOBRE DE CONSULTATIONS
1. BUTARO	11.743	47.927 Dispens. du Gouvernement
2. CYABINGO	16.930	99.983 " "
3. GATONDE	7.077	66.057 " "
4. GITARE	9.093	40.336 " "
5. KINIGI	17.352	57.570 " "
6. MUCACA	5.731	29.574 " "
7. MUKAMBI	26.650	73.504 " "
8. NYABUKA	3.239	17.966 " "
9. NYAMUGALI	7.940	54.065 " "
10. RWEMBE	21.986	51.344 " "
<hr/>		
11. BUSOGO	23.009	37.004 Dispensaires privés
12. KINONI	19.775	28.419 " "
13. NYAKIHAMA	30.398	54.559 " "
14. RWANZERI	13.765	22.371 " "
15. RWAZA	19.975	62.943 " "
<hr/>		
	234.723	744.252
<hr/>		

- EQUIPE V.F.F. de NYAKINAMA -

IMPLANTATION: Logement VP. annexé au Centre Médico-social de NYAKINAMA.

OBJECTIF : Participation de Volontaires Féminines à l'organisation et au fonctionnement d'un centre médico-social intégré.

DATE D'OUVERTURE : le 14 mai 1970

MAITRE DE L'OEUVRE : Ministère de la Santé Publique - Direction du Centre assurée par la Congrégation des Petites Soeurs Dominicaines de la rue de Vaugirard.

VOLENTAIRES EN PLACE, DEVELOPPEMENT

1°) LARDANT Marie-Madeleine, née le 1er janvier 1949, originaire de la Meurthe et Moselle, infirmière D.E. arrivée au Rwanda le 29 juillet 1972.

2°) SANTAGUILIANA Bernadette, née le 2 août 1947, originaire de la Moselle infirmière D.E. arrivée au Rwanda le 13 juillet 1972.

Leurs tâches, essentiellement limitées au Centre tendent à répondre aux objectifs fixés par le PLAN dans ce domaine:

- la protection maternelle et infantile
- l'éducation sanitaire
- lutte contre les maladies transmissibles
- visites à domicile
- établissement de statistiques
- soins médicaux.

Quelques chiffres suffiront à illustrer les activités du dispensaire de NYAKINAMA.

a) Nombre de maladies : par jour : 200
par mois 5.000
par an : 6.000

chaque malade paie 5 francs (sauf exceptions)

b) Nombre de lits : 4

c) Hospitalisation : par an 120
par mois 10 (maternité comprise)

d) Principales maladies rencontrées : (année 1972)

maladies vénériennes	: 35	coqueluche	: 49
carences diverses	: 335	gale	: 1.052
malaria	: 1.677		

- EQUIPE VP.G. DE RUFENGIERI (OPERATION PYRETHRE) -

IMPLANTATION : Commune de KIGOMBE (RUFENGIERI)

OBJECTIF : Participation d'un Volontaire du Progrès - Mécanicien Diéséliste au projet de Développement du Pyrèthre dans la région des volcans.

Les attributions de ce Volontaire sont les suivantes :

- 1° - Fonctionnement du garage de la Coopérative ASPY à RUFENGIERI.
- 2° - Entretien et réparations des neufs unités de séchage pyrèthre existantes.
- 3° - Entretien et réparations du parc roulant, composé entre autres de 3 camions, six tracteurs, 8 véhicules et camionnettes, et une dizaine de motocyclettes.
- 4° - Formation et perfectionnement de mécanicien Rwandais.

DATE D'OUVERTURE : Jeudi 6 mai 1971.

MAITRE DE L'OEUVRE : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAGRI)
Direction du Projet - Coopérative ASPY.

EFFECTIF THEORIQUE PREVU : 1 VP.

EFFECTIF PRESENT AU 31.12.1972 : néant

Ce poste est vacant depuis le départ du VP. BRALERAIT, mécanicien diéséliste, le 5 août 1972.

Aussi l'Association a promis aux responsables du Projet de combler cette lacune dès le mois de février 1973.

o

oo

oo

o

- EQUIPE V.P.G. DE NYAMUGALI-KIRULI -

IMPLANTATION : Colline de KIRULI.

OBJECTIF : Participation des Volontaires du Progrès au Développement économique et social d'une commune de plus de 30.000 habitants, à partir d'un Centre d'Animation V.P.

DATE D'OUVERTURE : 26 novembre 1969.

MAITRE DE L'OEUVRE : - Commune de NYAMUGALI
- Délégation A.F.V.P. du Rwanda.

VOLONTAIRES EN PLACE, DEVELOPPEMENT :

1°/- BRONDEAU Daniel : né le 19 février 1949, originaire du RHONE, Maçon, arrivé au Rwanda le 3 juin 1971.

Du 2 février au 7 juillet 1972, ce volontaire du bâtiment a conduit la construction du logement destiné aux volontaires féminines de NYAMUGALI-KIGENO.

A peine ce premier chantier terminé, Daniel BRONDEAU a démarré la construction d'un complexe FOYER SOCIAL - CENTRE NUTRITIONNEL dont le financement est assuré à 50% par un groupe français de SAVOYARDS animé par Mr. l'Abbé Anthoine Milhomme - Aumonier des équipes enseignantes du Rwanda -; l'autre partie du financement (50%) étant assurée par la Coopération Française.

L'inauguration de ces 2 bâtiments est envisagée pour la fin du mois de février.

Projets pour 1973.

A)- Construction d'un dispensaire vétérinaire avec un logement destiné à l'encadrement.

Pour cette réalisation un financement de l'ordre de 205.000 francs Rwandais a été accordé par l'A.F.V.P., tandis que la Commune de NYAMUGALI fournira gracieusement le bois de charpente, le sable, les pierres; le ciment, tôles, tubes en fer et poste à souder étant à la charge du Service de l'Élevage du MINAGRI.

B)- Une maison d'habitation destinée à l'aide accoucheuse travaillant au dispensaire médical de Nyamugali sera financée par la Commune.

.../

C)- Un projet de Centre Communautaire (Kigeyo) sera élaboré.

2°/- CHAILLOT André: né le 6 Avril 1950, originaire de Maine et Loire, Brevet Technicien Supérieur Agricole en élevage, arrivé au Rwanda le 11 septembre 1971.

Voici (par André CHAILLOT) où en sont nos activités dans chacun des domaines relatifs à ce secteur de développement.

Afin de mieux situer les urgences et efforts importants à accomplir en élevage, il serait intéressant de présenter ici, le détail des problèmes actuels, face aux principes empiriques, voir même symboliques toujours forgés dans les méthodes d'élevage des régions du Nord-Rwanda.

Les manques de terrains pour les cultures, les manques de protéines animales, ne permettent plus de maintenir ces élevages sous leur forme de "symbole de richesse".

Ces graves problèmes, obligent les éleveurs à réformer des méthodes appliquées depuis des siècles, pour adopter des principes plus rationnels et productifs, s'ils ne veulent pas assister à la disparition totale de leurs troupeaux.

Notre programme d'élevage, qui a pour but principal, d'aider les éleveurs dans cette réforme, porte sur les points suivants par ordre d'urgence:

-1/ Amélioration fourragère: par la création de pâturages collectifs artificiels dans les derniers marais incultes; et par la remise en état des haies anti-érosives avec des plantes fourragères.

-2/ Amélioration sanitaire: par la création d'un dispensaire vétérinaire: une demande de financement vient d'être effectuée.

-3/ Amélioration zootechnique des troupeaux : s'effectue par croisement des vaches avec un taureau amélioré; amélioration des techniques d'élevages (repas réguliers, traites complètes et hygiéniques); remplacement des taureaux en surnombre par des vaches productives.

-4/ Encouragement à la production: par la création d'une laiterie-fromagerie, assurant l'achat du lait dans la région.

Toutes ces actions, y compris notre programme de petit élevage, sont régulièrement suivis et soutenus par le Service de l'Élevage de Kigali ou de la Préfecture.

Le désir de nombreuses personnalités et responsables de l'Élevage est de voir se réaliser la totalité de ce programme.

.../

- 1. ELEVAGE CULICUNICOLE.

Pratiquement inexistant dans la région avant l'arrivée des Volontaires, ce petit élevage a pris une extension toute particulière dans la Commune de NYAMUGALI. Au 30 décembre 1972 plus de 330 familles avaient pu mettre en place sur leur exploitation un petit élevage de lapins. Il s'agit en fait d'un élevage qui répond fort bien aux petites structures dont disposent les habitants et qui, en outre, peut très bien être pour les habitants souffrant en particulier d'une sous-alimentation protéique, d'un grand intérêt alimentaire.

Malheureusement ce genre de vulgarisation a été interrompu au cours du second trimestre 1972, à cause de questions sanitaires (mortalité chez les jeunes, puis stérilité des femelles) que nous parvenons seulement à maîtriser, en cette fin d'année 1972. Nous espérons pouvoir satisfaire les demandes qui se sont accumulées en cette période au cours des premiers mois de l'année 1973.

Afin de faciliter la diffusion nous avons jugé bon de ne pas demander aux intéressés une participation financière. Par contre ils nous apportent une aide considérable en acceptant de mener à l'âge adulte tous nos jeunes lapereaux. Lorsqu'une personne désire obtenir un premier lapin nous lui en fournissons en général deux qu'elle nourrit jusqu'à ce que les lapins soient adultes. A ce moment elle devient propriétaire de la femelle et elle nous rend le second lapin que nous nous chargeons de commercialiser à raison de 70 FRW/pièce. Au centre nous disposons d'un certain nombre de mâles qui assurent entre autres la saillie des lapines appartenant aux habitants.

-II. ELEVAGE AVICOLE.

Lors de visites effectuées sur différentes collines et suite aux discussions que nous entretenons avec des personnes du milieu agricole bien informées (moniteurs et agronomes avec qui nous travaillons) il apparaît que la production d'œufs par poule est très faible: il est difficile, même avec une alimentation bien soignée, de produire avec les races indigènes plus de 70 œufs par poule et par an.

C'est pourquoi nous disposons maintenant de 20 poules et de 5 coqs sélectionnés de race Rhode-Island destinés à fournir des coqs sélectionnés aux éleveurs désireux d'améliorer leur cheptel avicole.

.../

Actuellement nous n'avons pas pu encore entrer dans la phase de vulgarisation car nos premiers poussins âgés de moins d'un an sont encore trop jeunes pour être de bons reproducteurs. D'ailleurs il est peut être un peu tôt pour passer au domaine de la vulgarisation, car nous avons nous-même, dans des conditions sanitaires relativement correctes, des problèmes que nous arrivons à peine à maîtriser (maladies et taux de fécondité assez bas).

III. ELEVAGE CAPRIN.

Nous disposons d'un petit troupeau composé de 8 chèvres et d'un bouc afin de déterminer quelles sont les possibilités offertes en matière de fromagerie par cette espèce animale présente dans presque toutes les exploitations.

Déjà de très bons fromages de chèvres ont pu être fabriqués. Cette fabrication reste à être mise parfaitement au point et sera limitée, pour un temps, à quelques éleveurs.

IV. ELEVAGE BOVIN.

L'élevage bovin qui était jusqu'à ces dernières années surtout considéré comme signe de richesse a beaucoup diminué en raison de l'augmentation de la population qui tend à occuper des sols jusqu'alors réservés aux pâturages.

Néanmoins, à l'aide de procédés nouveaux et par l'amélioration du potentiel génétique de la race locale il est encore possible de sauvegarder cette espèce si fortement compromise.

Si les herbes utilisées pour la lutte anti-érosive contribuent à un apport fourrager complémentaire nous avons estimé bon de créer un CENTRE DE SAILLIE et d'élever d'une manière rationnelle une vache et sa progéniture afin de montrer l'exemple aux éleveurs utilisant les services du centre de saillie.

A)- Le Centre de Saillie.

Depuis juillet 1972 nous disposons d'un jeune taureau sélectionné de race SAHIVAL qui, croisé avec la race locale, devrait en améliorer la production laitière ainsi que la production de la viande.

Ce taureau étant assez jeune et ayant par deux fois refusé d'effectuer la monte, nous nous abstenons pour l'instant de mener une campagne d'information avant d'être sûr de la valeur de cet animal que nous a confié le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAGRI).

.../

B)- Conduite d'une vache.

Nous venons de nous procurer, à la station d'élevage de RWERERE, une génisse pleine de la race BRUN-SUISSE qui, outre l'alimentation des maigres pâturages dont nous disposons, recevra en complément un apport de gétaria : cette culture fourragère pratiquée sur le centre de Kiruli étant en même temps utilisée pour la multiplication de plants destinés à la lutte anti-érosive sur toute la commune de NYAMUGALI ainsi qu'à la création de cultures fourragères chez les habitants qui en sont désireux.

Avec cette vache nous nous proposons de prouver :

- l'importance de l'alimentation pour la production laitière
- l'importance de l'état de santé de l'animal sur sa production
- les performances d'un animal bien conduit en matière d'espacement des velages, durée de la lactation etc...

V. SECTEUR APICOLE.

Les derniers recensements effectués au cours du second semestre de l'année 1972 indiquent la présence de plus de 1.500 ruches sur la commune de NYAMUGALI produisant en moyenne 5 à 6 kilos de miel par ruche et par an, soit une production annuelle voisine de 8.000 kilos de miel. Cette production étant presque exclusivement utilisée à la fabrication de bière de bananes ou de sorgho au niveau de la commune.

Il ne semble pas que ce marché soit encore saturé. Néanmoins s'il en était ainsi la Régie Apicole du RWANDA dispose d'offres d'exportations qu'elle ne peut satisfaire. Autre élément: cette production moyenne de 5 à 6 kg par ruche pourrait être portée à 15-20 kg en ruches modernes: résultats acquis en d'autres régions du RWANDA où la production en ruches traditionnelles était similaire à la nôtre (cf Mr. BAUDUIN Centre Apicole Kigali).

Aussi nous nous proposons de mener une expérience en ruches modernes qui aurait pour but :

- de tester la valeur gustative du miel de la région
- de connaître les quantités de miel produit en ruches modernes.

Nous disposons de 4 ruches que nous allons peupler avant la grande saison des pluies, c'est à dire avant février 1973 et nous pourrons ainsi obtenir des premiers résultats lors de la grande saison sèche entre juillet et septembre 1973.

.../

Si l'expérience s'avère concluante (production en ruches modernes bien supérieure à celle des ruches traditionnelles et miel de qualité) un programme de développement apicole dans le genre de ce qui se fait en d'autres régions pourra être proposé.

VI. DIVERS EN COURS :

A)- Vaccinations de poules.

La mortalité chez les poules étant importante au cours de la grande saison des pluies nous entreprendrons pendant la petite saison sèche, sur toute la commune de NYAMUGALI, les mêmes vaccinations de poules que nous avions pratiquées l'an dernier dans deux secteurs seulement et qui ont connu un vif succès.

Il s'agit d'un vaccin qui permet d'immuniser les volailles de la typhose aviaire, maladie qui à l'état latent cause une ponte irrégulière et qui sous forme d'infection massive se caractérise par de la fièvre, de la diarrhée et peut même entraîner la mort.

Les gens qui désirent faire vacciner leurs poules donnent une redevance de 1 Frw. par vaccination, ce qui correspond au prix de revient du vaccin.

B)- Création d'un dispensaire vétérinaire à KIGEYO.

L'ASSOCIATION FRANCAISE DES VOLONTAIRES DU PROGRES a bien voulu apporter sa contribution à la création du dispensaire vétérinaire de Kigeyo pour un montant de 205.000 FRW. La Commune et le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage fourniront un complément important en matériaux de constructions et d'équipement interne au fonctionnement du dispensaire.

C)- Projet de mise en place d'une mutuelle coopérative laitière.

Afin de faciliter l'écoulement de la production laitière de certains secteurs de la commune et afin d'encourager les éleveurs à reconsidérer la valeur de la vache nous projetons de mettre au point une petite fabrication de fromages que nous envisageons de commercialiser.

.../

3^o/- DELHOMMEU Jacques : né le 22 novembre 1946, originaire de la VENDEE, technicien en laiterie, arrivé au Rwanda le 8 décembre 1972.

Pour le projet de mise en place d'une mutuelle coopérative laitière dont il est fait état précédemment, nous avons jugé bon de faire appel à un Volontaire spécialiste en ce domaine.

Ce projet constitue un encouragement supplémentaire à la production bovine; en voici le contenu.

I/- ORIGINES:

La création d'une petite chèvreserie a permis l'an dernier de découvrir de nombreux problèmes rencontrés dans le domaine de l'exploitation du lait sur la commune :

- conditions pratiques de traites
- état sanitaire des troupeaux et du lait
- testage du milieu bactériologique ambiant à Kiruli, en vue de la fabrication de fromages fermentés.

Cette petite expérience a permis d'obtenir des conclusions très intéressantes pour l'utilisation du lait.

Aujourd'hui, les garanties pratiques et sanitaires sont suffisantes pour envisager, sur la commune, la création d'une petite laiterie-fromagerie artisanale.

II/- PROJET DE LAITERIE-FROMAGERIE.

1/- But :

Cette laiterie permettrait aux éleveurs de commercialiser leur lait dont ils n'avaient jusqu'à présent aucune utilisation. La commercialisation de ce lait sera un facteur encourageant pour le maintien du gros élevage et de son amélioration.

2/- Principes:

A)- Dans un premier temps la laiterie fonctionnera à titre provisoire et expérimental dans un local de Kiruli.

.../

B)- La personnalité morale de la laiterie sera celle d'un GROUPEMENT DE PRODUCTEURS où chaque personne devra respecter des règles strictes concernant :

- les contrôles sanitaires des troupeaux
- la traite: fréquences de traites, heures, propreté du lait.
- la collecte du lait: lieux, horaires.

C)- Le lait sera acheté 10 Fr. le litre (tarif indiqué par le Service de l'Elevage).

III/- UTILISATION DU LAIT.

Une grande quantité du lait sera transformée en fromages. Le reste sera vendu sous forme de crème fraîche, ou lait cru (Centre Nutritionnel de la commune). Une centrifugeuse nous est gracieusement offerte par la Coopération Allemande, par l'intermédiaire de la Direction Générale de l'Elevage à Kigali.

IV/- GARANTIES SANITAIRES

Les analyses chimiques du lait seront effectuées par le Service de l'Elevage à Kigali.

Les analyses bactériologiques du lait seront effectuées par le Service de l'Hygiène à Kigali.

Les analyses de sang seront effectuées à la Mission Médicale Française de Ruhengeri.

Il nous est possible de garantir nos produits finis; cette garantie sera d'autant plus complète que tous les éleveurs intéressés par ce projet auront les soins de leurs animaux gratuits au futur dispensaire de Nyamugali.

Il nous est pas possible, dès à présent, d'établir les statuts complets et définitifs de ce "GROUPEMENT DE PRODUCTEURS". Nous venons d'énoncer les conditions théoriques de départ et les statuts seront fonction de l'expérience acquise après une période expérimentale de fonctionnement.

4°/- MONJARET Jean : né le 4 Avril 1950, originaire de Côtes du Nord, menuisier-ébéniste, arrivé au Rwanda le 10 mars 1972.

Possédant de sérieuses capacités en dehors de sa profession de base, ce volontaire joue le rôle de polyvalent absolument indispensable au sein de l'équipe.

.../

A/- La menuiserie du Centre qu'il dirige en formant les 7 menuisiers qui y sont installés en permanence a été mise sur pied par son prédécesseur - le VP. René CHAUSSIN.

Les commandes et les travaux de cette section artisanale ne manquent pas. Outre la confection de toutes les huisseries, fenêtres, portes, charpentes destinées aux constructions mises en chantier dans la commune, des équipements en mobilier (tables, armoires-penderies, bancs, chaises, fauteuils, étagères etc...) y sont fabriqués.

Quelques ruches, ainsi que des abris spéciaux pour la météorologie ont également été réalisés par les menuisiers.

B/- La minoterie de Kiruli fonctionne depuis le mois de Mars 1971. Dotée d'un moteur diésel et d'un moulin elle permet de réaliser les opérations de mouture des grains (sorgho, blé, maïs, petits poids ...).

La majorité des familles de la commune utilise les services de la minoterie qui fonctionne tous les jours; elle apporte comme principaux avantages un gain de temps et d'argent par rapport à l'utilisation des moulins à main (elle peut moudre par heure 350 Kg de sorgho alors que par la méthode traditionnelle on ne pouvait moudre en moyenne que 50 kg par heure).

Les agriculteurs paient 1 Fr par kilo de sorgho moulu; les bénéfices réalisés étant entièrement investis sous diverses formes dans les projets de développement en cours dans la commune.

Le personnel Rwandais (un responsable et un aide) s'occupent de toutes les opérations: pesage des grains, encaissement, délivrance d'un "reçu-mouture" des grains, entretien du moteur et du moulin.

Relevés mensuels du poids de grains moulus au cours de l'année 1972. (exprimés en tonnes)

JANVIER: 16,205 T.	MAI : 16,933 T.	SEPTEMBRE : 41,518 T.
FEVRIER: 12,673 T.	JUIN : 11,755 T.	OCTOBRE : 32.710 T.
MARS : 15,572 T.	JUILLET : 10,196 T.	NOVEMBRE : 32.026 T.
AVRIL : 15,350 T.	AOUT : 32,395 T.	DECEMBRE : 31.822 T.

Soit au total pour l'année 1972 : 269,155 Tonnes de grains moulus.

.../

C/- La briqueterie de Nyamugali-Kiruli animée par les Volontaires du Progrès est née en 1972. Elle a eu pour but la fabrication de 160.000 briques nécessaires à la création du foyer social et du centre nutritionnel de la commune de Nyamugali.

La briqueterie a fonctionné pendant les trois mois de la grande saison sèche. Deux fours de 30.000 briques chacun ont été construits dans le marais de Kigezo proche de l'emplacement des futurs bâtiments. Cette briqueterie répond aux besoins toujours croissants apportés par les nouvelles constructions réalisées dans la commune. 60 ouvriers ont été nécessaires à son fonctionnement. Un spécialiste Rwandais ayant l'expérience de la fabrication des briques collabore avec les volontaires qui ont en charge l'organisation générale du chantier.

La briqueterie reprendra ses activités pendant les deux mois de la petite saison sèche (Janvier-Février) pour offrir le matériel nécessaire aux prochaines constructions.

6°/- VERPLANCKE Marc: né le 5 février 1949, originaire de l'OISE, technicien forestier, arrivé au Rwanda le 8 février 1971.

Les activités de ce volontaire sont orientées vers trois domaines de développement rural auxquels il est urgent de s'attaquer :

- Les boisements
- La lutte anti-érosive
- Les semences sélectionnées.

I/- PROGRAMME FORESTIER EN COMMUNE DE NYAMUGALI SUR FINANCEMENT DU BUREAU EPISCOPAL DE DEVELOPPEMENT (B.E.D.).

Mettre à la disposition des habitants de la commune de NYAMUGALI autant de plants forestiers qu'ils le désirent, et ceci pendant 4 ans (il est prévu de reboiser 150 ha), telle est une des tâches que les V.P. essaient de réaliser depuis août 1971.

Expliquons nous: chaque personne voulant acquérir des arbres (eucalyptus, cyprès, grévillés) peut se faire inscrire auprès du moniteur agricole de secteur en donnant l'espèce et le nombre des plants demandés. Il lui suffit ensuite d'apporter des pots en écorce de bananier à l'ombrière de repiquage de sa région à temps voulu. Les VP. se chargent de la construction de ces ombrières, du semis, du repiquage, de l'entretien et de la distribution

.../

de ces plants (opérations financées par le B.E.D.). Il reste alors à chaque paysan à mettre ses arbres en place.

Au 15 mai 1972, 21.018 eucalyptus, 24.493 cyprès et 491 grévêlés ainsi que 704 pieds de moracoudja et 1.435 pruniers du japon étaient distribués à 397 personnes.

Nous n'avons pas été pleinement satisfaits de cette première campagne car la population n'a pas obtenu exactement ce qu'elle voulait : les inscriptions ont eu lieu tardivement les semis étant déjà faits, et l'apport des pots n'a pu commencer que lorsque les eucalyptus étaient âgés de 2 mois. De ce fait, beaucoup d'entre eux moururent au repiquage et durent être remplacés par des cyprès peu "appréciés" de la population. (Les cyprès sont en effet moins sensibles à un retard des repiquages que les eucalyptus).

Pour assurer le bon déroulement de la deuxième campagne, les différentes phases ont été plus étalées dans le temps que précédemment :

- les réunions d'information se sont tenues dans les différents secteurs de la commune en juillet, et les inscriptions ont pu se faire jusqu'en fin août;

- les 9 ombrières de repiquage ont été construites en août et septembre. Dès qu'une ombrière était construite, un ouvrier y restait pour réceptionner les pots (ou les sachets plastiques que les habitants peuvent nous acheter). Il devait noter le nombre des pots apportés par chaque personne et faire figurer sur un plan leur emplacement dans l'ombrière. Cette opération s'est terminée le 15 décembre.

- les semis ont été échelonnés du 11 septembre au 19 octobre. Ils ont été menés à Kiruli.

- Deux ouvriers ont commencé à effectuer les repiquages le 1 novembre. Ce travail sera terminé le 31 décembre. Les deux ouvriers disposent du plan des ombrières de repiquage (afin de connaître l'emplacement des pots de chaque personne) et des listes sur lesquelles figurent les désirs des gens; les ouvriers peuvent ainsi repiquer exactement ce que chacun demande.

Au 20 décembre 1972, 61.103 pots et sachets étaient apportés aux ombrières de repiquage par 344 personnes. A cette date 34.331 eucalyptus Maïdèni, 24.238 eucalyptus Saligna et 496 cyprès étaient repiqués, il restait 2.038 eucalyptus à repiquer.

.../

Les habitants pourront également disposer en supplément et en proportion des pots et sachets apportés, de 8.005 eucalyptus Maïdédi et de 7.600 Saligne.

En mars et avril 1973, 76.217 eucalyptus et 496 cyprès seront donc distribués à 344 personnes. Des arbres fruitiers seront également donnés (orangers et papayers).

De notre point de vue, trop peu de familles sont touchées par cette opération (la commune dénombre environ 7 000 familles sur son territoire). Il faut d'ailleurs reconnaître qu'un paysan qui boise ou reboise un terrain doit fournir un gros effort sans bénéfice immédiat: pour boiser un hectare (4.500 arbres), un homme doit travailler pendant :

- 50 jours pour fabriquer les pots (ou les acheter)
- 50 jours pour les remplir de terre à l'ombrière de repiquage.
- 06 jours pour piqueter le terrain à boiser,
- 165 jours pour labourer les bandes
- 60 jours pour transporter les plants
- 20 jours pour les mettre en place.

Il doit donc travailler pendant 351 jours. En général, une personne prend 100 arbres et doit donc travailler 3 jours pour pouvoir les planter.

Les objectifs fixés dans ce domaine sont encore loin d'être atteints, mais nous continuerons à mettre tout en oeuvre afin de répondre aux paysans désireux de boiser.

II/- PROGRAMME DE LUTTE ANTI-EROSIVE EN COMMUNE DE NYAMUGALI.

En 1972, une pépinière d'un hectare de sétaria a été implantée dans les environs de Kiruli (une partie se trouve sur le centre, l'autre dans un marais communal). Ce sétaria provient de l'ISAR RWEBERE.

Les éclats ont été plantés comme suit : écartement entre les lignes: 60 cm., espacement sur la ligne: 50 cm., ce qui fait une population d'environ 33.400 pieds par hectare. En considérant que chaque pied donne environ 17 éclats, au 31 décembre 1972, 56.000 éclats étaient disponibles, ce qui permettrait de mettre en place 112 km. de haies (en plantant les éclats à 20 cm. les uns des autres).

.../

Au 31 décembre, 3 km. de haies étaient implantées par l'agronome et les moniteurs agricoles chez 15 personnes. Le sétaria est mis en place après traçage des courbes de niveau à l'aide d'un triangle en bois (chaque moniteur a un triangle à sa disposition). Ces courbes sont écartées de 10 à 20 mètres selon la pente de la colline et le désir des habitants.

La plupart du temps, le sétaria a été transporté par les V.P.

En 1973, il sera nécessaire de continuer à entretenir la pépinière. Les habitants devraient venir chercher le sétaria, néanmoins, par mesure d'encouragement, des transports en véhicule VP. pourront continuer.

Il serait nécessaire d'implanter des pépinières dans différents secteurs de la commune pour limiter les transports. Quatre pépinières pourraient par exemple être créées: une à Byumba, une à Kidomo, une à Nemba, une à Gaseke. Ces pépinières devraient être mises en place par la commune et entretenues par les habitants voulant de la nourriture pour le bétail ou désireux de s'engager à fond dans la lutte anti-érosive par emploi de matériel végétal.

III/- DIFFUSION DE SEMENCES POTAGERES SELECTIONNEES.

Les Volontaires tiennent à la disposition de la population des semences potagères achetées au Service des Semences Sélectionnées de Kigali. Des essais sont tentés sur le Centre de Kiruli.

Ont été cédés en 1972 :

- 26 paquets de semence de carottes
- 41 paquets de semence de chou-fleur
- 45 paquets de semence de chou-blanc
- 11 paquets de semence de laitue
- 13 paquets de semence de navet
- 23 paquets de semence d'oignon jaune
- 31 paquets de semence d'oignon rouge
- 10 paquets de semence de poireau
- 5 paquets de semence de tomate
- 15 kilos de semence de soja.

Environ un quart des semences diffusées ont été semées dans le cadre du Foyer Social.

.../

Peu de paysans se sont lancés dans la culture maraîchère dont la spéculation n'offre qu'un intérêt limité. En effet l'éloignement de la Commune par rapport aux centres urbains ne favorise pas la création d'un commerce régulier, et par ailleurs les productions sont difficilement commercialisables sur les marchés locaux.

Le but de cette opération tend donc en priorité vers l'autoconsommation et c'est pourquoi les volontaires orienteront toute leur campagne d'animation dans ce domaine vers le Centre Nutritionnel et le Foyer Social.

o
oo oo
o

- EQUIPE VP.F. DE NYAMUGALI-KIGEYO -

IMPLANTATION : Au coeur de la Commune, sur la colline de KIGEYO.

OBJECTIF : Participation d'une équipe de Volontaires féminines au développement du secteur médico-social intégré de la Commune.

DATE D'OUVERTURE : le 29 février 1972.

MAITRE DE L'OEUVRE : Ministère de la Famille et du Développement Communautaire (MINIFADECO)
Ministère de la Santé Publique (MINISANTE)
Mission Médicale Française de Ruhengeri
Secteur médical.

VOLONTAIRES EN PLACE , DEVELOPPEMENT :

1°) LACHARME Régine, née le 4 octobre 1948, originaire de l'Ain, agent technique agricole, arrivée au Rwanda le 10 février 1972.

L'action de cette volontaire se situe essentiellement au niveau du foyer social de la Commune. Les résultats obtenus sont très encourageants puisque près de 300 jeunes filles ou femmes fréquentent chaque semaine et avec assiduité le foyer, contre une cinquantaine au jour de son arrivée à KIGEYO, en mars 1972.

Il faut d'ailleurs s'attendre à un plus grand développement de cette action avec l'ouverture, prévue début 1973, du complexe FOYER-SOCIAL et CENTRE NUTRITIONNEL dont la construction est conduite par le VP. Daniel BRONDEAU.

La mise en oeuvre du programme d'activités porte principalement sur :

- la création d'un potager
- des cours d'apprentissage de couture, broderie, raccommodage.
- la cuisine, la nutrition, l'hygiène
- la puériculture
- l'alphabétisation

.../

2°) PILLAUD Anne-Marie, née le 6 décembre 1946, originaire de la Vendée, Infirmière D.E. arrivée au Rwanda le 13 janvier 1972.

C'est à compter du mois d'août 1972 que le fonctionnement du dispensaire s'est réellement transformé en de nombreux domaines .

A - STRUCTURES DU DISPENSAIRE

2 parties : maternité
dispensaire

A - 1) MATERNITE

- salle d'accouchements
- salle d'hospitalisation avec 4 lits
- salle de consultations

A - 2) DISPENSAIRE

- salle d'examens commune avec la maternité
- salle d'injections
- salle de pansements, de médicaments
- 2 salles d'hospitalisation (H et F) avec 4 lits chacune
- bureau
- pharmacie
- barza

B - EQUIPEMENT DU DISPENSAIRE

Il est normalement assuré par le Ministère de la Santé et la Mission Médicale Française de Ruhengeri. Cependant l'un et l'autre sont très sollicités et ne peuvent pas souvent répondre aux demandes.

Au début de l'automne 1972, il a été possible de renover le dispensaire, ceci grâce à l'aide exceptionnelle du Ministère de la Santé. Grace aussi aux volontaires du Progrès qui ont beaucoup aidé au nettoyage et à la désinfection des locaux; et aussi à une aide financière privée qui, bien que modeste, a été d'un grand secours pour l'achat d'instruments gants etc.... absolument indispensables.

.../

B 1/ TABLEAU COMPARATIF

HOSPITALISATION

EN 1971

- lits en bois
- matelas feuilles de bananiers
- locaux sales et murs souillés etc

EN 1972

- lits en fer
- matelas mousse
- couvertures, draps
- propreté assurée par les travailleurs et les malades
- ensemble entièrement repeint

MATERNITE

- table ordinaire pour accouchement
- pas de pinces, de seringues, d'aiguilles, de cuvettes etc...

- table d'accouchement règlementaire
- pinces, aiguilles etc...
- nécessaire complet pour accouchement
- pèse-bébé

INJECTIONS

- seringues 2
- aiguilles 10
- désordre

- salle d'injections bien organisée
- seringues en verre
- aiguilles suffisantes pour en changer à chaque malade etc...

C - PERSONNEL DU DISPENSAIRE

C 1/ ASSISTANT MEDICAL

Responsable du dispensaire et du bloc maternité

C 2/ AIDES ACCOUCHEUSES 2

Responsables des accouchements, des injections, des pansements, des consultations prénatales des nourrissons, des malades hospitalisés.

C 3/ TRAVAILLEUR QUALIFIE

Distribution des médicaments

Arrachage des dents.

.../

C 4/ MANOEUVRE

Nettoyage intérieur, extérieur du dispensaire.

D ACTIVITES DU DISPENSAIRE

D 1/ CONSULTATIONS MEDICALES

s'effectuent le matin, parfois aussi l'après-midi.

<u>en 1971</u>	<u>en 1972</u>
jour 90 - 100	200 - 250
mois 3.500	6.000 à 7.000
an 40.000	plus de 70.000

Maladies les plus courantes : (chiffres à l'année)

<u>ENFANTS</u> : Rougeole	200 à 300
Broncho-pneumonie	500
Coqueluche	200
Maladies par carence	200
Vers intestinaux	2.500
<u>ADULTES</u> : Rhumatismes	300
Maladies vénériennes	100 (décelées)
Tuberculose	30

E PROJETS POUR L'ANNEE 1973

DANS L'IMMEDIAT

- éducation des femmes à la consultation des nourrissons
- hygiène (démonstration, cours)
- allaitement maternel
- allaitement artificiel
- sevrage
- l'alimentation
- comment reconnaître et éviter les maladies.

A COURT TERME

- projection de diapositives au dispensaire pour toutes les consultations

EN PERMANENCE

- amélioration générale du dispensaire au point de vue matériel, médicaments etc...

.../

F - SOUHAITS POUR L'AVENIR

- a) financement accordé au dispensaire afin de pouvoir renouveler le matériel d'entretien général
- b) augmentation du stock pharmacie
- c) une ambulance pour le transport des malades.

oo oo
 o
 o

EQUIPE VP.G. DE LA PFUNDA-SEBEYA -

IMPLANTATION : Colline de RUGERERO, Commune de RUBAVU (Préfecture de GISENYI)

OBJETIF : Développement de la théiculture dans les marais aménagés de la PFUNDA-SEBEYA en préfecture de GISENYI

DATE D'OUVERTURE : 1er août 1969

MAITRE DE L'OEUVRE : Ministère de l'Agriculture (MINAGRI)

VOLONTAIRES EN PLACE, DEVELOPPEMENT :

1°) MAS André, né le 5 mars 1949, originaire du Cantal, technicien agricole, moniteur des maisons familiales, arrivé au Rwanda le 28 juin 1972.

2°) RAUTUBIER Louis-Marie, né le 16 septembre 1948, originaire de la Vendée, technicien agricole en horticulture, arrivé au Rwanda le 11 septembre 1971.

Les deux volontaires sont chargés par le MINAGRI de l'animation générale des opérations d'exploitation des champs de thé de la PFUNDA-SEBEYA. Toute la production de thé est dirigée sur l'usine à thé de la PFUNDA-SEBEYA dont la réalisation (construction) et la mise en route (installation des machines, mise au point etc....) sont à mettre au crédit des volontaires GAUVIN Daniel et SAHOLET Joseph ayant respectivement terminé leur contrat le 1er mai 1972 et le 27 juin 1972.

MAS André et RAUTUBIER Louis-Marie animent également une coopérative avicole dénommée "COFARAGI" groupant à l'heure actuelle une cinquantaine d'agriculteurs-éleveurs

o

oo

oo

o

- EQUIPE VP.G. DE RUGEZI -

IMPLANTATION: Marais RUGEZI, commune de KIVUYE, Préfecture de BYUMBA.

Le logement des VP. est situé à une vingtaine de kilomètres du chantier, ancienne concession FERRY, sur la colline de MUSHINGA.

DATE D'OUVERTURE : Mise en place des premiers volontaires le 18 juin 1972.

MAITRE DE L'OEUVRE : SCET INTERNATIONAL

La mission confiée à SCET INTERNATIONAL consiste en la mise en valeur, à titre expérimental, de 350 hectares de tourbe prélevée sur le marais du Rugezi qui couvre une superficie totale de 6.000 Hectares environ.

Les observations faites au cours de cette expérience décideront de la nature des techniques à mettre en oeuvre pour la mise en valeur de la totalité du marais.

Les travaux consistent :

- a) en ce qui concerne l'aménagement hydraulique en
 - . le creusement d'un exutoire permettant l'évacuation des eaux en excès.
 - . l'établissement d'un réseau complet d'assainissement
 - . la mise en place de deux digues de régulation des eaux pluviales.
 - . la construction des pistes de desserte du futur lotissement
- b) en ce qui concerne la mise en valeur agricole
 - . en la conduite d'essai culturaux destinés à définir la vocation agricole du périmètre
 - . en la recherche et en la mise en place sur le lotissement créé d'agriculteurs locaux qui seront encadrés durant les premières années par des moniteurs agricoles.

La direction du projet est assurée par un ingénieur agronome spécialiste des questions de mise en valeur. Cet expert est assisté d'un ingénieur du Génie Rural pour tout ce qui concerne l'aménagement hydraulique. De plus le Ministère de l'Agriculture Rwandais a mis à sa disposition deux agronomes rwandais pour l'aider dans les opérations de mise en valeur.

C'est dans cette structure que se sont intégrés nos trois volontaires du Progrès.

.../

VOLONTAIRES EN PLACE :

1°) GUICHARD Jean-François, né le 14 avril 1948, originaire du Rhône, technicien supérieur agricole (Economie et Technique de l'Entreprise agricole) arrivé au Rwanda le 1er juin 1972.

Monsieur GUICHARD, plus directement placé sous l'autorité du Directeur du Projet en raison de sa formation agricole, a été chargé de superviser les essais agronomiques et de procéder en compagnie des agronomes rwandais à la collecte des candidatures à l'attribution d'un lot et à l'instruction des dossiers.

2°) MENARD Jacques, né le 6 juillet 1950, originaire de la Vendée, arrivé au Rwanda le 1er juin 1972.

3°) MINAUD Hubert, né le 10 août 1950, originaire des Deux-Sèvres, réparateur et conduite d'engin de chantier, arrivé au Rwanda le 10 novembre 1972 après deux semaines de stage mécanique et conduite effectuée aux Etablissements Pollain en France.

Messieurs MENARD et MINAUD, sous le contrôle direct de l'ingénieur du Génie Rural de SCET INTERNATIONAL, se sont vus confier :

- pour le premier, la remise en état des bâtiments d'habitation et d'exploitation existant sur le chantier;
- la conduite du chantier de creusement de l'exutoire qui a nécessité le concours d'un compresseur et l'utilisation d'explosifs;
- pour le second, l'entretien des matériels mécaniques, le creusement des canaux dans la tourbe. Il reviendra ensuite à M. MINAUD la responsabilité de la conduite de la pelle pollain, dès que celle-ci sera montée et en état de fonctionnement.

oo

oo

o

o

- ETAT DES EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 1972 -

=====

DELEGUE : PHILIPPOTEAUX GUY

LIEUX D'IMPLANTATIONS	VOLONTAIRES DU PROGRES	ADRESSES
<u>KIGALI</u>	' LAURENT Georges , (Assistant-Délégué)	' B.P. 44 , <u>KIGALI</u>
<u>GITARAMA</u> (URG-CRAFAG)	' BROSSEAU Joseph ' BIBEN Jean-Paul ' VORILLON Luc	' B.P. 124 ' <u>GITARAMA</u> '
<u>GITARAMA</u> (Petits Marais)	' BROCHERAY Michel ' MONTAGNON Marc	' B.P. 17 ' <u>GITARAMA</u>
<u>PFUNDA-SEBEYA</u>	' MAS André ' RAUTURIER Louis-Marie	' B.P. 201 ' <u>GISENYI</u>
<u>RUHENGARI</u> (VP.F.)	' JANSON Denise ' TOUREL Marie-Jeanne ' PORTES Dominique ' '	' c/o Mission ' Médicale ' Française de ' RUHENGARI ' B.P. 57
<u>NYAMUGALI</u> (KIRULI)	' BRONDEAU Daniel ' CHAILLOT André ' DELHOMMEAU Jacques ' MONJARET Jean ' VERPLANCKE Marc	' B.P. 796 ' ' <u>KIGALI</u> ' '
<u>NYAMUGALI</u> (KIGEYO-VP.F.)	' LACHARME Régine ' PILLAUD Anne-Marie	' B.P. 796 ' <u>KIGALI</u>
<u>GAKOMA</u>	' LAMOUREUX Gilbert ' VAILLANT Pierre	' B.P. 203 ' <u>BUTARE</u>
<u>BUSORO</u> (VP.F.)	' EPAUD Alberte ' PREVOST Anne	' B.P. 331 ' <u>BUTARE</u>

.../

<u>GISHAMVU</u>	' COQUOIN Philippe	' B.P. 184
	' DE KOMAROWSKI Nicolas	' <u>BUTARE</u>
	' HURIER André	'
<u>KIGEMBE</u>	' BAUBION Jacques	' B.P. 184
	' FRAPPAS René	'
	' REVILLE Jean-Pierre	' <u>BUTARE</u>
<u>NYAKINAMA (VP.F.)</u>	' LARDANT Danielle	' B.P. 16
	' SANTIAGIULIANA Bernadette	' <u>RUHENGARI</u>
<u>MBAZI</u>	' BARON Patrice	' B.P. 296
	' COLIBET Jean-Claude	' <u>BUTARE</u>
<u>BUTARE (MIGINA)</u>	' PETILLON Yves	' B.P. 184
	'	' <u>BUTARE</u>
<u>RUTONGO (C.E.R.A.R.)</u>	' HAVET Philippe	' B.P. 377
	' FERLIN Christian	'
	' LE CLAINCHE Jacques	' <u>KIGALI</u>
	' WARINGUEZ Patrick	'
<u>RUGEZI</u>	' GUICHARD Jean-François	' B.P. 44
	' MENARD Jacques	'
	' MINAUD Hubert	' <u>KIGALI</u>

=====

LEGENDE :

- KIGALI - Bureau Délégation.

1 - V.P. Gitarama C.R.A.F.A.G.

2 - V.P. Pfunda-Sebeya

3 - V.P.F. Ruhengeri

4 - V.P. Nyamugali-Kiruli

5 - V.P. Gakoma O.B.M.

6 - V.P. Gishamvu

7 - V.P.F. Busoro

8 - V.P.G. Busoro

9 - V.P.F. Nyakinama

11 - V.P. Rutongo

12 - V.P. Mbazi

13 - V.P. Ruhengeri PYRETHRE

14 - V.P. Gitarama "Petits-Maraïs"

15 - V.P. Rugezi "GRANDS MARAIS"

16 - V.P. BUTARE "Maraïs MIGINA"

10 - V.P. KIGEMBE

17 - V.P.F. Nyamugali-Kigeyo.

OUGANDA

Z A I R E

B U R U N D I



